Bulletin Municipal

Saint-Lon Les-Mines

Année 2021

Édito

Roger LARRODÉ

Maire

Que le temps passe vite...

L'année 2021 s'achève déjà et cette pandémie n'en finit pas de rebondir avec des conséquences humaines et économiques que personne n'avait vraiment anticipées.

Dans mon éditorial de l'année 2020, j'évoquais déjà de manière prémonitoire les conséquences sociales, économiques et sociétales de toute nature de cette crise sans précédent. Aujourd'hui, nous en mesurons les premiers effets avec des conséquences psychologiques et morales également très lourdes.

Notre commune n'est pas épargnée, la vie associative est particulièrement touchée et fonctionne au ralenti. Malgré l'application rigoureuse des consignes sanitaires, la plupart des activités peinent à redémarrer. Certaines associations sont complètement à l'arrêt.

Malgré cette introduction quelque peu austère, je souhaite vous présenter un bilan partiel de l'année écoulée.

Grâce à l'investissement de notre équipe municipale qui, dans l'intérêt des St-Lonnais, a continué à travailler durant cette période difficile, plusieurs réalisations et actions ont été menées :

- La livraison de la résidence sénior « l'Esclaride » composée de 5 logements et d'une salle de vie commune.
- L'aménagement et réouverture du musée de la Mine.
- La création d'une nouvelle petite salle de réunions dans les locaux de l'ancienne école.
- L'aménagement et modernisation du laboratoire de fabrication de la boulangerie et l'acquisition d'un nouveau four électrique plus économique.
- L'extension des réseaux assainissement eaux usées vers le sud de l'agglomération qui permettra de raccorder plusieurs habitations et de poursuivre le développement urbain de la commune vers les quartiers sud.
- La fibre optique qui est enfin là, la mise en service est prévue pour le premier trimestre 2022.
- Le soutien à la réalisation de l'extension du complexe médical porté par des investisseurs privés et orienté principalement vers la kinésithérapie et balnéothérapie, équipement exceptionnel sur notre territoire.

Je salue chaleureusement l'arrivée de nouveaux St Lonnais, notamment Monsieur et Madame Darremont, nos boulangers et Monsieur et Madame Bouyssou, nos épiciers qui, dans un contexte économique difficile, ont relevé le défi de reprendre nos commerces de proximité, indispensables à la vie de notre village.

Je souhaite également la bienvenue Madame Cohéré, notre nouvelle Directrice de l'école publique.

Beaucoup de nouvelles constructions de maisons individuelles ont vu le jour cette année. Bienvenue à ces nouveaux St-Lonnais qui ont choisi de venir habiter dans notre paisible commune qui est et restera un village rural chargé d'un passé riche d'histoire, de culture et de traditions.

Traditions trop souvent mises à mal ces derniers temps, récemment une manifestation a rassemblé 20 000 personnes à Mont-de-Marsan aux cris de « ne touchez pas à nos traditions ». Bien que majoritaires, les chasseurs étaient accompagnés par beaucoup d'élus, d'agriculteurs et d'associations locales, de bandas, tauromachie, course landaise, bergers sur échasses... Autant d'emblèmes des Landes pour rappeler notre culture.

Le thème fédérateur de tous les participants était bien l'urgence de défendre les valeurs et les traditions de nos villages, en somme notre héritage.

Après plusieurs décennies à bouder la campagne et le monde rural lui préférant les commodités de la ville ; nombreux sont les néo-ruraux qui font aujourd'hui le chemin inverse. L'exode urbain, renforcé par la crise du covid, est en cours.

La rencontre entre ces deux mondes n'est pas toujours simple. Pour autant, l'arrivée de ces nouvelles populations est, à mon avis, une chance pour nos territoires mais c'est aussi tout un mode de vie qu'elles devront découvrir, respecter et parfois adopter.

Ils doivent également bien prendre en compte que le monde rural n'est pas prêt de renoncer à ce qui fait son authenticité !

L'état doit impérativement nous aider et nous donner les moyens de répondre aux besoins des habitants en matière de services publics et nouvelles technologies « internet haut débit, fibre optique et autres ». Bien trop loin du terrain, nos décideurs prennent des décisions souvent déconnectées de notre réalité.

Vous découvrirez dans ce bulletin, l'actualité de notre commune, les réalisations, les projets, la vie des associations et le fonctionnement de notre collectivité, toujours dans un contexte de crise sanitaire qui perturbe notre quotidien.
Je souhaite évoquer deux évènements exceptionnels de notre communauté qui ont marqué l'année 2021.

Le premier, il s'agit du décès de monsieur Hatton, titulaire de la légion d'honneur, doyen du village. Ses obsèques ont eu lieu le 18 novembre dernier, précisément le jour de son centième anniversaire.

Le deuxième, le centième anniversaire de Marguerite Borichère le 22 avril dernier, plus connue sous le diminutif de « Margot ». A ce jour, elle est notre doyenne et nous lui souhaitons de lire encore longtemps sans lunettes.

La preuve est maintenant faite que la qualité de vie, la douceur de vivre et la longévité sont peut-être une nouvelle source d'attractivité pour notre village.

A l'heure où j'écris je ne sais encore si les conditions sanitaires me permettront de présenter publiquement mes vœux à la population en toute sécurité.

Aussi, je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2022 pleine d'espoir et de réussite.

Sommaire

Commissions municipales P04
La vie des écoles P16
Vie associative P19
Aides de la commune P29
Informations pratiques P30

Commissions municipales & extra-communales

Le Maire
Roger LARRODÉ

Les Adjoints
- **Thierry GUILLOT**, délégué à la vie scolaire
- **Annie BOULAIN**, déléguée au social
- **Eric LABASTE**, délégué à la voirie

Les Conseillers municipaux délégués
- **Patrice LAULOM,** Délégué aux bâtiments communaux, Accessibilité et travaux et à l'organisation des manifestations.
- **Sophie ROBERT**, Déléguée à la communication, la culture et au tourisme.

Les Conseillers communautaires
- **Roger LARRODÉ**, Vice-président chargé des services techniques communautaires, de la voirie, des bâtiments et de la piscine.
- **Sophie ROBERT**, Conseillère communautaire.

Les Commissions
- **Finances**
Josette PREUILHO, Roger LARRODÉ, Patrice LAULOM, Chantal BERGERON, Eric LABASTE, Sophie ROBERT, Annie BOULAIN, Thierry GUILLOT
- **Bâtiments, accessibilité et travaux**
Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Binh DUCAMP, Jean-Pierre LAUDINET, Pierre POURTEAU, Annie BOULAIN, Pierre VENDRIOS, Roger LARRODÉ
- **Voirie et Environnement**
Eric LABASTE, Cédric TASTET, Jean-Pierre LAUDINET, Pierre VENDRIOS, Josette PREUILHO, Binh DUCAMP, Roger LARRODÉ
- **Aménagements, espaces verts et Fleurissement**
Binh DUCAMP, Cédric TASTET, Christelle POUYANNÉ
- **Affaires scolaires et périscolaires**
Thierry GUILLOT, Christelle POUYANNÉ, Chantal BERGERON, Pierre POURTEAU
- **Culture et bibliothèque**
Sophie ROBERT, Audrey LESBATS, Chantal BERGERON, Eric LABASTE
- **Appel d'offres**
Président : Roger LARRODÉ
Titulaires : Thierry GUILLOT, Patrice LAULOM, Annie BOULAIN
Suppléants : Jean-Pierre LAUDINET, Sophie ROBERT, Binh DUCAMP
- **Organisation des manifestations, animations, Festivités et relations avec les associations**
Binh DUCAMP, Patrice LAULOM, Annie BOULAIN, Josette PREUILHO, Pierre VENDRIOS, Pierre POURTEAU, Christelle POUYANNÉ
- **Personnel**
Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Annie BOULAIN, Patrice LAULOM, Sophie ROBERT
- **Communication et site internet**
Sophie ROBERT, Christelle POUYANNÉ, Binh DUCAMP, Audrey LESBATS
- **Comité de Jumelage**
Christelle POUYANNÉ, Audrey LESBATS, Annie BOULAIN
- **Conseil d'Administration du CCAS**
Roger LARRODÉ, Annie BOULAIN, Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Pierre POURTEAU, Josette PREUILHO

Liste des délégués auprès des syndicats intercommunaux et autres organisations

Organisation	Titulaire	Suppléant
ALPI	J. PREUILHO	A. LESBATS
SYDEC	T. GUILLOT	E. LABASTE
EMMA	P. VENDRIOS JP. LAUDINET	
Conservatoire des Landes	R. LARRODÉ	B. DUCAMP
Ecole N. Dame	T. GUILLOT	C. POUYANNÉ
Conseil d'école publique	T. GUILLOT	C. POUYANNÉ
Bibliothèque Médiathèque	S. ROBERT C. BERGERON	A. LESBATS B. DUCAMP
CNAS	J. PREUILHO	S. ROBERT
Associations	C. POUYANNÉ	P. POURTEAU

Désignation de 2 conseillers responsables
- **P. LAULOM :** utilisation, gestion et équipement des salles communales
- **E. LABASTE :** environnement, signalisation et incivilités

Les services municipaux

Au secrétariat

Christelle PEYRUSEIGT, Rédacteur Principal, responsable des services sous l'autorité du Maire

En charge, des ressources humaines, préparation des conseils municipaux, rédaction des actes administratifs (délibérations), préparation et suivi du budget en collaboration avec les élus, marchés publics, montage et gestion des dossiers de demande de subventions, suivi de l'agenda et rédaction des courriers de M. Le Maire. Gestion de l'application panneau pocket.

En charge de la gestion administrative du C.C.A.S sous l'autorité de Monsieur le Maire, préparation et suivi du Budget, aide à la constitution des dossiers d'aide-ménagère, APA, aide sociale, téléalarme.

Cathy DI MAURO, Adjoint Administratif Principal

En charge de l'accueil du public, de l'Etat-Civil, des élections, de l'urbanisme, du cimetière, du paiement des factures, de la gestion des loyers, du site internet communal, des inscriptions scolaires.

A l'école

L'accueil périscolaire et les temps d'accueil périscolaires (TAP)

Céline SIBERCHICOT, Adjoint d'animation principal, Responsable du service

Céline SIBERCHICOT et Céline CLUZEAUD assurent l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que le midi à la cantine. **Béatrice DOMEC** vient renforcer l'équipe pour la garderie du matin et **Maria SOARES** pour la garderie du soir.

Céline SIBERCHICOT et Céline CLUZEAUD animent les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) avec l'aide de **Sophie TAILLENTOU.**

Entretien des locaux de l'école et de la garderie

Danièle BEYRIERE et Béatrice DOMEC assurent le ménage quotidien des locaux de l'école primaire, de la garderie et de plusieurs salles communales.

A la cantine

Véronique LISSALDE, Agent de Restauration, Responsable du Service

Véronique confectionne les repas sur place. Elle est secondée par **Danièle BEYRIERE et Maria SOARES** pour le service, la vaisselle et le nettoyage.

A l'agence postale communale

Eveline HUHNERBACH, Adjoint technique principal, assure le fonctionnement de l'Agence Postale Communale.

Elle est également chargée de faire le ménage quotidien de la mairie, de la bibliothèque et des salles de réunions. Evelyne participe aussi activement à la vie de la bibliothèque municipale bénévolement.

Les services techniques

Frédéric DUBOIS, Agent de Maîtrise, Responsable du service

Albert COELHO, Adjoint Technique Principal

Nicolas SOULU, Adjoint Technique Principal

Leurs missions :

Travaux dans les bâtiments (maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie, peinture) et entretien des bâtiments communaux (nettoyage).

Entretien de la voirie et des réseaux (fauchage et entretien des accotements, fossés, signalisation...).

Les espaces verts : fleurissement, tonte, taille et élagage des arbres.

Organisation des manifestations et des fêtes locales en lien avec les associations.

Budget communal

Le Budget Primitif de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'année. Il a été voté le 25 mars 2021.

Notre objectif étant de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de poursuivre une politique d'investissement répondant aux besoins de notre territoire tout en limitant le recours à l'emprunt et avec la volonté de ne pas augmenter la fiscalité des Saint-Lonnais.

Zoom sur le budget 2021

La section fonctionnement s'équilibre à :

867 745 €

Moins 2,1 % en dépenses réelles par rapport à 2020.

Les dépenses de fonctionnement

Ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune :

- Electricité, eau, combustibles, carburant
- Entretien des bâtiments, des écoles, des terrains
- Fournitures scolaires
- Assurances
- Charges de personnel
- Charges de gestion courantes
- Les intérêts d'emprunts

Les recettes de fonctionnement

- Impôts locaux et taxes
- Les produits de services
- Les dotations et participations (dont la Dotation Globale de Fonctionnement)
- Les produits de gestion courante (ex : les loyers)
- Les atténuations de charges (personnel)

Quelques chiffres repères sur l'année 2020...

157 € **Charges Générales** par St-Lonnais

contre **196 €** pour les communes de même strate du département

292 € **Charges de personnel** par St-Lonnais

contre **315 €** pour les communes de même strate du département

Les effectifs de la collectivité au 01/01/2021

- 12 agents (8 femmes, 4 hommes)

soit 9.69 Equivalents Temps Plein.

La section investissement s'équilibre à :

472 021 €

Les dépenses d'investissement

Ce sont les dépenses qui enrichissent le patrimoine de la commune :

- Constructions (ex : école), nouveaux travaux
- Acquisitions de bâtiments, terrains, matériels
- Remboursement emprunts (capital)

Les recettes d'investissement

- Le FCTVA (récupération de la TVA)
- La Taxe d'Aménagement
- Les emprunts
- Les subventions obtenues pour des travaux réalisés (Etat, Conseil Départemental...)
- L'excédent de fonctionnement

Les principales réalisations et travaux en cours de l'année 2021

- Création d'une salle commune
- Résidence sénior « L'Esclaride »
- Modernisation laboratoire et logement de la boulangerie
- Acquisition d'un nouveau four à la boulangerie
- Remplacement des menuiseries à la cantine
- Aménagement du musée de la Mine
- Installation d'un deuxième columbarium au cimetière

Budget communal

La dette

Encours de la dette en euros par habitant

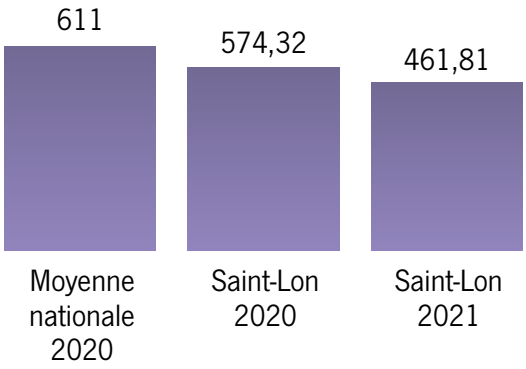

569 413 € Montant de l'encours de la dette

461,81 € Montant par habitant

2,13 ans Capacité de désendettement de la commune de St-Lon

(Nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.)

La fiscalité

0% **d'augmentation des taux d'imposition locaux depuis 2014.**

Le gouvernement a décidé une réforme de la fiscalité locale pour compenser la perte des ressources induites par la suppression de la taxe d'habitation. A partir de 2021, la présentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties est différente au niveau du taux d'imposition communal.

En effet, les modes de calcul ont changé, le taux de la commune comprend dorénavant les parts communale et départementale, auparavant dissociées sur l'avis d'imposition de la taxe foncière.
Maintenant, la commune récupère en totalité la part de la taxe foncière du département pour compenser la perte de la taxe d'habitation.

Les taux d'imposition locaux pour 2021 se présentent donc comme suit :

Taxes	St-Lon	Taux moyen Niveau départemental	Taux moyen Niveau national
Taxe d'habitation	Suite à la réforme de la fiscalité engagée par l'État, la commune ne vote plus le taux de la taxe d'habitation.		
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34.86% Taux Communal : 17.89% Taux Départemental 2020 : 16.97%	36.95%	38.59%
Taxe foncière non bâtie	51,27 %	54.34%	49.79%

Scolaire, Périscolaire

Adjoint : Thierry GUILLOT

L'école publique de Saint-Lon-les-Mines accueille les enfants Saint-Lonnais de 3 à 10 ans, de la petite section au CM2.

Dans le cadre d'une convention signée avec la communauté de communes, l'école reçoit aussi les enfants de moins de 3 ans résidant sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans.

La rentrée scolaire 2021, qui s'inscrit à nouveau dans un contexte de crise sanitaire avec la mise en œuvre d'un protocole sanitaire allégé, s'est bien passée grâce au professionnalisme de chacun.

Cette année est marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice, Emilie COHERE que nous avons le plaisir d'accueillir.

Effectifs à la rentrée 2021/2022

Niveaux Scolaires	effectifs
Toute petite section	7
Petite et Moyenne section	14
Grande section et cours préparatoire	18
Cours élémentaire 1 et 2	23
Cours moyen 1 et 2	25
TOTAL	**87 élèves**

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est un service de garderie assuré et géré par la commune qui accueille les enfants scolarisés à l'école dès l'âge de 3 ans.
Les enfants sont pris en charge par une équipe de 4 agents territoriaux qui proposent différentes activités (aide aux devoirs, jeux libres, coloriage, jeux extérieurs, lecture...).
L'accueil périscolaire fonctionne du lundi au vendredi et est situé dans l'enceinte du bâtiment de l'école primaire.

Les Horaires :

- lundi, mardi, jeudi : de 7h30 à 8h30 / de 15h30 à 18h30
- mercredi : de 7h30 à 9h
- vendredi : de 7h30 à 8h30 / de 15h00 à 18h30

Les tarifs :

Le tarif est modulé en fonction des capacités contributives des familles, à savoir :

- 0,40 € la demi-heure pour les familles non-imposables.
- 0,50 € la demi-heure pour les familles imposables.

Pour les inscriptions ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Céline SIBERCHICOT au 06 43 74 04 66.
Mail : alshperiscostlon@gmail.com

La restauration scolaire

Ce service est proposé par la mairie à tous les enfants inscrits à l'école maternelle et primaire. Il est géré par l'association locale des parents d'élèves de l'école.

Les repas de qualité, sont préparés et cuisinés sur place par du personnel communal. Un choix rigoureux des fournisseurs permet de favoriser les producteurs locaux et ceux tournés vers la culture biologique.
Tarif du repas au 1er septembre 2021 : 2,40 € €

Le 6 juillet 2021, Monsieur Patrick DULHOSTE, en charge de la préparation des repas a fait valoir son droit à la retraite. Tous les enfants (petits et grands) le remercient pour son investissement à la cantine et pour ses bons petits plats ! Nous lui souhaitons une belle retraite, bien méritée !

Nous souhaitons la bienvenue à Véronique LISSALDE qui a été recrutée le 1er juin 2021. Disposant de solides compétences dans le métier avec 32 ans d'expérience dans un restaurant, elle assure la préparation des repas, secondée par Danielle et Maria qui sont heureuses de l'accueillir au sein du service.

Les Temps d'Activités Scolaires (TAP)

Les TAP sont des temps éducatifs, complémentaires aux apprentissages de l'école. Ils sont organisés par la commune sur le temps périscolaire.

Ces activités proposées depuis la réforme des rythmes scolaires de 2013 ont pour objectif de favoriser la découverte, développer la curiosité et l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.

Les TAP sont gratuits et s'adressent aux enfants de CP au CM2. Ils se déroulent après l'école les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Ils sont organisés par cycle (un cycle entre chaque période de vacances).

Trois animateurs territoriaux dirigent et animent les TAP :

- Céline CLUZEAUD propose des activités créatives et culinaires.
- Céline SIBERCHICOT s'occupe des jeux de motricité et des jeux sportifs.
- Sophie TAILLENTOU accompagne les enfants à la bibliothèque municipale afin de partager un moment convivial, et à l'occasion choisissent un livre et le rapportent chez eux.

Cette année encore la municipalité a aussi fait appel à des intervenants extérieurs (professionnels, associations) pour animer des ateliers :

- Initiation au cirque avec l'association « Tous en cirk ».
- Initiation à la comédie (expression scénique) avec Nathalie Morin.
- Atelier d'éveil à la nature, jeux de découverte, fabrications, vidéos, contes, animé par Dorine DELMOULY.
- Jeux musicaux avec Sylvain UBEDA.

Pour les inscriptions ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Céline SIBERCHICOT au :
06 43 74 04 66.
Mail : alshperiscostlon@gmail.com

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S est un établissement public communal qui est administrativement distinct de la commune. Il est géré par un conseil d'administration composé en nombre égal d'élus et de membres de la société civile et présidé de droit par le Maire.

Avec quel budget fonctionne-t-il ?

Il dispose d'un budget autonome. Les moyens financiers du C.C.A.S sont limités.

Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons d'associations locales et des participations des usagers des services.

En 2021, les recettes du CCAS se sont élevées à 13 000 euros environ.

- Une subvention de la commune de 6000 € pour permettre au C.C.A.S de fonctionner.
- Des dons d'associations locales : Cette année le C.C.A.S a perçu un don de 6000 € de la section Gym du Fronton St-Lonnais, un don de 300 € de l'association du 3ème Age et un don de 350 € de l'association Familles Rurales.
- Participations des usagers liées aux prestations rendues : 1000 € €

Les missions du CCAS

Le C.C.A.S est avant tout un service de proximité qui vient en aide à toute personne dans le besoin.

Le CCAS exerce, en liaison avec les différentes institutions publiques (Conseil Départemental, C.I.A.S, assistantes sociales), des missions d'aide et de conseil auprès familles en difficulté, des personnes, âgées fragilisées ou handicapées.

Les principales actions du CCAS

- **L'accompagnement dans les démarches administratives** (constitution des dossiers d'aide sociale, APA, aide-ménagère, cartes d'invalidité, ...).
- **La téléalarme :**

La téléalarme est un service d'assistance et de secours à des personnes de tous âges dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement.

Service gratuit pour le bénéficiaire. L'installation est réalisée par le Conseil Départemental des Landes. Le coût annuel s'élève à 120 € par téléalarme, dont 100 € financé par le C.C.A.S et 20 € par le C.I.A.S du Pays d'Orthe et Arrigans.

- **Une aide financière ponctuelle** allouée aux personnes en difficultés passagères (bons alimentaires, de carburant, aide au paiement de factures d'eau ou d'électricité).
- **Une aide pour les retours d'hospitalisation et de maternité :** 10h d'aide-ménagère pour un montant forfaitaire de 30 €.
- **La distribution du colis de Noël** par les élus municipaux aux personnes de 70 ans et plus.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 05 58 57 80 53

Les services du C.I.A.S du Pays d'Orthe et Arrigans en lien avec le C.C.A.S

- **Le portage des repas**

Le CIAS assure le service de portage de repas à domicile, en liaison froide, 5 livraisons par semaine pour 7 repas à un tarif de 7 €/repas.

- **Le service d'aide à domicile**

Le Centre intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans gère le service d'aide à domicile sur tout le territoire soit sur 24 communes. Son rôle est de favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile et de faciliter leur vie quotidienne.
Depuis quelques mois, comme bon nombre de structures similaires, ce service rencontre des difficultés importantes pour recruter des aides à domicile et a dû modifier ou réduire des interventions, n'ayant pas de personnel en nombre suffisant pour les réaliser.
Toutefois, le service fait son maximum pour maintenir les interventions permettant d'assurer les actes essentiels de vie quotidienne comme l'aide au lever/coucher, l'aide à la toilette et la préparation des repas.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CIAS au 05 58 73 60 03

Service Transp'Orthe

Transp'Orthe est un service proposé par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans à tous les habitants du territoire.
Il dessert les villes de Peyrehorade et de Dax, sur inscription au plus tard la veille du déplacement pour un tarif aller/retour :

- 1€ vers Peyrehorade
- 1€ vers Dax

Renseignements et réservations au 05 58 56 80 88 et sur www.trans-landes.fr

Centre médical Serapeion

20, route du Herrou

Pharmacie
Marianne Dasteguy 05 58 57 65 69

Cabinet Dentaire
Christophe Lafitte 05 58 57 84 19
Lilian Lafitte 05 58 90 23 33

Cabinet Ergothérapie
Damien Guinot 06 10 34 01 94

Cabinet Infirmiers 05 58 35 52 93
Antonio Moreira / Sandrine Larcher
Xavier Dorante / Philippe Arcier / Marie Le Gall

Cabinet Kinésithérapie 05 58 57 64 01
Jérémy Boissier / Marine Vatbled / Antoine Lebeau
Morgane Verite / Joana Gaillard

Cabinet Médical
Dr Sébastien Coiffard 05 58 57 80 59
Dr Agnès Pons 05 58 57 88 07

Cabinet Naturopathie Réflexologie
Johan Leguay 06 68 31 31 47

Cabinet Orthophonie
Charlène Perrier 06 49 22 50 04
Cécile Pujinier 06 32 02 33 94

Cabinet Ostéopathie
Eric Barrot 06 16 51 13 54
Lucie Deveze 06 88 01 28 05

Cabinet Psychologie
Stéphanie Lefebvre 06 27 18 00 38
Karine Noailles 06 68 52 00 06

Cabinet Psychomotricité
Antoine Inigues 06 98 32 95 06
Paul Sandrez 06 68 71 19 91

Cabinet Sophrologie
Sophie Loosveldt 06 83 71 10 82

Sophrologue à Domicile
Marie-José Larrivière 07 88 18 09 52

Les Commerces

Complexe commercial

131, route de Peyrehorade

Le salon de coiffure "Twiggy Création"
05 58 57 65 73
Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 19h, vendredi de 9h à 18h30 et samedi de 9h à 16h30.

Le salon d'esthétique "Sandy Esthétique"
05 58 98 09 17 ou 06 84 90 27 44
Ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous.

L'épicerie de Saint-Lon
05 58 56 29 38
Ouverte du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 9h à 12h30.
Fermée le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

Boulangerie "Le fournil de Saint-Lon"

14 route de la Payolle - 05 58 70 31 43
Ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h ; dimanche et jours fériés de 7h à 12h30.
Fermée le mercredi toute la journée et le dimanche après-midi.

Hôtel et Bistro "Gnàc É Pause"

284 route de Peyrehorade - Logis de France
05 58 77 20 77 / contact@gnac-e-pause.fr
www.gnac-e-pause.fr / www.facebook.com/GnacEPause

Parc à obstacles "Bije Bootcamp"

Chemin de Priest
07 84 56 38 76 / contact@bijebootcamp.com
www.bijebootcamp.com
Ouverture du parc d'avril à octobre.
Réservation en ligne UNIQUEMENT.

- Parcours d'obstacles
- Stage Boot Camp
- Course d'orientation
- Training pleine nature
- Team building

Voirie, urbanisme

Adjoint : Eric LABASTE

Les travaux réalisés et financés par la commune en 2021 sont divers :

Implantation d'un poteau incendie au carrefour de la route de Bélus et du Chemin de Lahargue pour un montant de **3 894.79 € HT soit 4 673.75 € TTC.**
Il fallait renforcer le réseau défense extérieure contre l'incendie au vu du nombre des nouvelles constructions dans ce quartier.

Nous avons aussi remplacé un poteau d'incendie rue du petit Louise pour un montant de 1 541.40 € HT soit 1 849.68 € TTC.

Le réseau de distribution d'électricité a été étendu route de l'Arriou afin de desservir les nouvelles constructions pour un montant de **3 224 €.**
Il en est de même pour le réseau d'eau potable sur les routes de l'Arriou et de Hounon pour un montant de **5 502.55 € HT soit 6 603.06 € TTC.**

Extension du complexe médical
Une ligne téléphonique a été déplacée et mise en souterrain pour assurer son alimentation pour un montant de **4 649.74 € HT soit 5 579.69 € TTC.**

Sur la route de Laboudigue, les bas-côtés ont été stabilisés pour un montant de **4 780 € HT soit 5 736 € TTC.**

Un nouveau point tri
Un nouveau point tri a été implanté au niveau du hangar de la commune.

Extension des réseaux collecte des eaux usées réalisée par le Syndicat EMMA
Extension des réseaux de collecte des eaux usées sur la route départementale n°6 au sud de l'agglomération et sur la route du Herrou. Ces réseaux vont permettre de raccorder plusieurs maisons équipées de dispositifs obsolètes et de développer de nouvelles zones constructibles au sud du village.

Le coût de ces travaux, canalisations et poste de refoulement, s'élève à 495 000 €.

Le programme voirie financé par la Communauté des communes en 2021 s'élève à 26 000 €.

Travaux réalisés :
Réfection des routes de Courrousquet, Castets et de Siest.
Curage des fossés sur les routes de Boy, Castets, la Payolle, Cagnotte et la Mine.
Comme vous le voyez les travaux accompagnent le développement urbain de notre commune. Pour permettre de nouvelles constructions, les communes doivent mettre en place ou prolonger des réseaux, notamment d'eau, de défense incendie ou d'électricité.

Les routes de la commune sont en bon état mais il faut rester prudent en les empruntant. Le trafic augmente et il est de l'affaire de tous de pouvoir rouler en sécurité.

Règles d'utilisation

Mise à disposition aux associations et particuliers.

Mur à gauche
Son accès n'est possible qu'avec un jeton, disponible en mairie pour un prix de 15€.
Son utilisation peut être occasionnelle sur des heures libres *(cf planning à l'entrée du Mur à Gauche ou en Mairie).*
Pour utiliser le Mur à Gauche à des fins non sportives, la clef de la porte d'entrée est disponible en Mairie et doit être restituée au terme de la manifestation.

Salle des Associations
Elle est disponible pour toute association ou particulier ; se renseigner à la Mairie pour les tarifs de location.

Local des clubs Pelote / Pétanque / Tennis
Les associations désireuses d'occuper ce local et de l'utiliser à d'autres fins que sportives, sont invitées à consulter le règlement intérieur rédigé par les trois clubs et à contacter chaque responsable de section.

Salle Labadie
Salle de réunion de toutes les associations, elle est également occupée par la section Danse, Gym, le Yoga, le Pilates et le Club du 3ème âge. Il est donc recommandé de consulter le planning d'occupation de la salle avant de programmer une réunion.

Salle L'Ormeau
Salle de réunion mise à la disposition de toutes les associations.

École de musique
Les salles sont réservées à l'école de musique mais peuvent être utilisées pour des répétitions, ceci en respectant les lieux (lumière, chauffage, etc.) ainsi que les décibels autorisés.

Court de tennis
Il est possible de jouer au tennis sans être licencié ni être membre du club.

Bâtiments communaux

Délégué : Patrice LAULOM

Résidence Senior "L'Esclaride"

Ce projet unique et innovant sur le territoire est opérationnel.
En partenariat avec XL Habitat et le Département, nous avons travaillé à la construction d'un habitat regroupé de 5 logements individuels, uniquement dimensionnés et conçus pour les personnes âgées, et d'une salle de vie commune à tous les résidents.
Les travaux sont achevés et la remise des clefs aux nouveaux résidents a eu lieu courant septembre.
Coût total du projet, en partenariat avec XL Habitat, le Département et la Communauté de communes : 554 000 € HT
Coût de construction de la salle commune : 125 389.61 € HT
Après déduction des subventions (Etat et Département), il reste à charge de la commune : 83 139.61€ HT

Le Musée de la Mine s'agrandit !

Commencés en 2020, les travaux d'aménagement du musée sont terminés. Ils ont été entièrement réalisés par les employés communaux avec le concours de Monsieur LAULOM Jacques et Monsieur CAHUZAC Bruno.
Montant des travaux : 5 000€ TTC.

Cette année, pour accompagner les visiteurs, nous avons équipé le musée d'un audioguide qui retrace l'histoire de l'exploitation du lignite dans notre village pour un montant de 1 017.90 € HT soit 1 221.48 € TTC.

Boulangerie

Mise en place au printemps d'un nouveau four plus fonctionnel pour un montant de 15 430 € HT soit 18 516 € TTC.
Acquisition d'un module supplémentaire en cette fin d'année afin de permettre à notre boulanger d'augmenter sa capacité de production et de répondre aux besoins de la clientèle, pour un montant de 8 500 € HT soit 10 200 € TTC.

Cantine scolaire

Trois baies vitrées ont été changées en décembre par l'entreprise de Menuiserie TASTET pour un montant de : 8 482.70 € HT soit 10 179. 24 € TTC.

Fleurissement

Poursuite des plantations d'arbres fruitiers

Déléguée : Binh DUCAMP

Initié par l'ancienne équipe municipale, ce projet s'inscrit dans une politique de développement rural durable mais aussi de solidarité.

Ces arbres constituent un véritable patrimoine et sont implantés sur les terrains municipaux. Ils permettent d'animer nos promenades, d'améliorer le cadre de vie, d'embellir l'environnement rural, de lutter contre le réchauffement climatique et de sensibiliser les habitants à la préservation des paysages, à la biodiversité ainsi qu'à une alimentation saine et locale.

Le verger est un lieu de transmission de connaissances, des échanges de savoir et de maintien du lien intergénérationnel. Des sorties pédagogiques et des activités éducatives peuvent être organisées pour les élèves.

L'accès à la cueillette est ouvert à tous.

Depuis novembre 2020, plusieurs variétés d'arbres fruitiers ont été plantées au centre du village : des cerisiers bigarreau, un grenadier, un mandarinier Satsuma, un prunier Reine Claude, un prunier Mirabelle de Nancy, un poirier, un Nashi, des néfliers du Japon, un figuier, un kaki, des noisetiers à gros fruits. Nous vous rappelons que ces arbres se trouvent au mur à gauche, au musée, au parc de la mairie, au stade et au skatepark. Des panneaux de signalisation ont également été installés au mois de novembre 2021.

Cette année, la municipalité poursuit les plantations d'arbres fruitiers devant la salle communale de la Résidence L'Esclaride, devant l'école publique, à l'ancienne mine, sur la route Bernets et route de Castets. Lors de vos balades, vous trouverez en plus des cerisiers Bigarreau, des abricotiers, un prunier Mirabelle de Nancy, un pêcher, un noisetier à gros fruits, des kiwaïs, un Malus Appletini (mini-pommes), un néflier d'Allemagne, un mandarinier Satsuma et un citronnier Meyer.

Comment vont nos arbres ?

Les arbres fruitiers poussent bien et nous avons pu voir quelques cerises, pommes et nashis.
Nous sommes heureux de partager avec vous quelques photos prises en mai 2021.
N'hésitez pas à vous y arrêter lors de vos promenades et à en cueillir !

Toute l'équipe municipale vous remercie de votre bienveillance, du soin et de l'attention que vous porterez aux fleurs et aux arbres fruitiers de notre commune.

Projet de création de jardins partagés

En décembre 2020, la municipalité a consulté les habitants de Saint-Lon-Les-Mines afin de connaître les personnes intéressées par la création de jardins partagés.

Rassembler les personnes dans un jardin commun favorise les échanges, la création du lien social, la créativité, la solidarité, le développement participatif et les rencontres entre les générations et les cultures. Chacun peut transmettre ses connaissances et conseils, échanger le fruit de ses récoltes ou encore se rendre des services. La conception, gestion et animation se font de façon collective. Le but est de tisser des lieux sociaux de proximité pour un développement participatif.

Vous aviez trouvé dans votre bulletin municipal 2020 un feuillet qui expliquait ce qu'est un jardin partagé avec un formulaire à compléter et retourner à la mairie afin de connaitre l'avis de chacun. Cependant, en raison d'un faible engouement pour ce projet, la commune suspend l'aménagement de ce lieu de partage.

Si toutefois vous manifestez un intérêt pour l'obtention d'un jardin partagé, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie. Le projet pourrait être relancé si les demandes sont importantes.

L'équipe municipale tient à vous remercier vivement de votre participation.

Fêtes / Manifestations / Culture

Déléguées : Binh DUCAMP / Sophie ROBERT

Notre doyenne, Margot BORICHERE, a célébré le 22 avril dernier son centième anniversaire dans sa maison entourée de ses enfants et petits-enfants.

Malgré les contraintes sanitaires actuelles, Monsieur le Maire accompagné d'une petite délégation du conseil municipal ainsi que le Club du 3ème Age représenté par son Président et quelques membres de l'Association ont tenu à se déplacer pour lui souhaiter un joyeux anniversaire.

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu maintenir les projets culturels et festivités prévus cette année dans notre village.

L'éclaircie de la rentrée, nous a permis d'organiser une journée portes ouvertes, à la résidence sénior « L'Esclaride », le 18 septembre. Dans une ambiance conviviale les St-Lonnais sont venus visiter les lieux et les élus étaient présents pour répondre aux questions.

Fin septembre, nous avons passé une soirée en compagnie du célèbre chœur d'hommes « les Gaouyous » qui a donné un concert d'exception dans l'église.

Fin octobre, nous avons accueilli sur un week-end, 40 saxophonistes de l'association Sax Collège Nouvelle-Aquitaine dans la salle des associations qui a clôturé la journée du dimanche par un concert de qualité ouvert à tous.

Début novembre, St-Lon a eu l'honneur d'accueillir le congrès Départemental des Donneurs de sang que l'on salue dans leur action au quotidien.

Gardons l'espoir de se retrouver prochainement !

Musée de la mine

Installé dans la grande classe de l'ancienne école, le musée de la mine a été entièrement rénové au printemps.

Equipé d'un audio guide, il retrace l'histoire de l'exploitation du lignite dans notre village et la vie de ses mineurs, du 18ème siècle à sa fermeture en 1949.

La municipalité remercie M. Jacques LAULOM et M. Bruno CAHUZAC qui ont œuvré à la mise en place de ce nouvel espace culturel.

Entrée libre, selon les normes sanitaires en vigueur.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h.

Merci de s'adresser à la Mairie au 05 58 57 80 53 pour toutes autres demandes.

Bibliothèque

A la recherche de bénévoles...

Mais c'est quoi le bénévolat en bibliothèque ?
En plus de partager des moments chaleureux dans un cadre culturel et ludique :

- accueillir différents publics (accueil d'élèves sur les temps scolaires et/ou périscolaires,...) et animer ces rencontres (heure du conte, découverte de la bibliothèque...).
- participer aux échanges de documents avec la Médiathèque des Landes.
- acquérir des ouvrages.
- "cataloguer" les nouveaux documents c'est-à-dire les enregistrer sur le logiciel informatique des bibliothèques pour que ceux-ci apparaissent dans le catalogue en ligne.
- animer la bibliothèque pendant les heures d'ouverture : accueil d'auteur, exposition, café-lecture...
- s'occuper de la gestion courante : inscrire de nouveaux lecteurs, "équiper" les documents (les couvrir), ...
- participer à des projets en réseau en lien avec la Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans.
- ponctuellement, procéder à l'inventaire et au désherbage du fonds !!!

Il n'est absolument pas nécessaire d'être expert en littérature.

La municipalité remercie les bénévoles actuelles qui œuvrent à son bon fonctionnement et qui vous accueillent le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 11h à 12h, selon les normes sanitaires en vigueur.

Quelles démarches dois-je faire pour emprunter des livres ?
Facile et gratuit, il vous suffit uniquement d'adhérer pour bénéficier des services suivants :

- Emprunt de livres,
- Réservation de votre ouvrage via le site de la CCPOA : https://www.pays-orthe-arrigans.fr/se-divertir-decouvrir/culturez-vous/mediatheques.html
- Consultation de la bibliothèque numérique des Landes via le site https://www.medialandes.fr/ et accéder à 5 téléchargements par mois gratuitement : Films en streaming, Musique, Magazines, Livres pour la liseuse, Autoformation

La municipalité remercie tous les adhérents de leur fidélité et espère que la bibliothèque restera un lieu ouvert à tous, facilitant les passerelles entre les loisirs, le divertissement et l'information.

Conseil local des parents d'élèves de l'école publique

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants mais aussi de partager des moments conviviaux entre parents, enfants et enseignants.

Une année scolaire 2020-2021 notée "Peut mieux faire" !

Comme pour clôturer l'année scolaire 2019-2020, les enfants ont retrouvé les bancs de l'école avec les masques ainsi que les enseignants et l'ensemble du personnel travaillant dans l'enceinte de l'école.

Avec le protocole sanitaire en vigueur, nous n'avons pas pu organiser le traditionnel café de la rentrée. Le Conseil Local des Parents d'Élèves est resté dynamique malgré le contexte et a pu mettre en place :

- **La tombola de Noël :** tous les enfants ont pu bénéficier d'un cadeau (entrée cinéma, parc aquatique, parc animalier, repas...) en contrepartie d'une somme dérisoire,
- **La vente de chocolats de Noël :** nous avons travaillé cette année avec « l'Atelier du Chocolat » qui a eu grand succès,
- **La vente de matériel hifi :** nous avons mis en vente le matériel hifi ancien de l'école (radio cassette, télé, ordinateur...).

Le Conseil Local des Parents d'Élèves a favorisé les manifestations sans regroupement de personnes les ¾ de l'année scolaire. Malgré un retour de l'école à la maison pendant deux semaines, la situation sanitaire s'est améliorée en fin d'année scolaire, ce qui a permis de proposer aux enfants un après-midi jeux avec la participation exclusive de l'association « Tous en Cirk » que nous remercions vivement. Les enfants ont pu retrouver le goût du partage des jeux du cirque avec petits et grands et se sont régalés avec les barbes à papa, les bonbons et les boissons offerts qu'ils ont pu consommer sans modération !!

Projets de l'année scolaire 2021-2022 : Maintenir les traditions

Afin de contribuer à susciter des moments de partage et de convivialité et si le contexte sanitaire nous le permet, nous renouvellerons en janvier 2022 la galette des rois en partageant le même jour un après-midi jeux avec la présence du clown Bigoudi. Nous renouvellerons également le loto des enfants courant 2022 et la vente de gâteaux en avril 2022 pour les élections présidentielles. Pour Noël, comme chaque année, les enfants auront probablement la visite du gentil

barbu vêtu d'un chaud manteau rouge et blanc et pourront déguster un délicieux repas. La tombola et la vente de chocolats seront aussi au rendez-vous de Noël cette année encore. Nous espérons pouvoir voir le retour de la fête de l'école en juin/juillet 2022.

Le bureau se renouvelle...

Nous remercions chaleureusement Christelle POUYANNÉ pour son dévouement et ses idées pour les enfants mais aussi son travail au sein du bureau pendant plusieurs années. Sa compagnie nous a été très agréable, nous l'en remercions. Elle laisse sa place à Didier ROBERT, nouvel acolyte d'aventure au sein de ce bureau qui maintiendra la bonne humeur !! Il se compose comme suit : Karine LIBIER (Présidente), Karine BERGOS (Vice Présidente), Maëlle DE ABREU (Secrétaire), Didier ROBERT (Trésorier), Marie GARCIA (Trésorière adjointe).

L'équipe enseignante change aussi...

Nous souhaitons la bienvenue, d'une part, à Mme Émilie COHÉRÉ qui assure désormais la direction de l'école publique et l'enseignement des classes de CE1-CE2 avec Mme Sidonie LACOMBRE qui assure sa décharge et, d'autre part, à Mme Delphine LAMARQUE qui enseigne auprès des élèves de CM1-CM2 en temps partagé avec Mme Sidonie LACOMBRE. Mme Céline TESTARODE continue auprès des PS-MS et Mme Marie-Laure FERNON auprès des GS-CP ainsi que Mme Pauline MESSANGES qui chouchoute les TPS.

Du côté de la garderie/TAP, Céline CLUZEAUD et Maria SOARES assurent toujours, sous l'étroite collaboration de Céline SIBERCHICOT, la surveillance de nos enfants pendant leur temps de garderie/cantine et TAP.
Nous remercions l'ensemble du personnel pour leur savoir-faire et leur patience !!

Mais ce n'est pas tout...

Nous souhaitons remercier François MASSELIN qui accompagne désormais les enfants de maternelle de l'école d'Orist. Un grand merci également à Patrick DULHOSTE, notre cantinier tant apprécié par nos enfants qui est maintenant en grandes vacances !! Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée. C'est maintenant Véronique LISSALDE qui manipule poêles et casseroles de la cantine et fait en sorte que nos enfants continuent à déguster de bons plats faits maison. Merci !!

Pour terminer, malgré ce contexte toujours particulier, nous vous souhaitons à tous de passer un joyeux noël et que 2022 soit plus encourageant que 2021.

École Primaire publique

L'école accueille cette année 87 élèves dont 7 enfants de deux ans. À ce titre, des places sont encore disponibles pour les enfants nés en 2019 et résidant sur le territoire de notre communauté des communes.
Renseignements auprès de la mairie de St-Lon les Mines ou de l'école.

La rentrée scolaire s'est déroulée plus sereinement qu'elle n'a pu l'être l'année passée. Tout en conservant les gestes barrières et grâce à l'allègement de certaines mesures nous avons pu retrouver un climat d'école beaucoup plus convivial et joyeux.

Et c'est ainsi que toute l'équipe éducative s'est engagée dans un nouveau projet annuel pour l'école autour des contes.

C'est au travers de la littérature de jeunesse, d'un projet musical en lien avec les Centres Musicaux Ruraux, de la rencontre avec un auteur, de concerts proposés par les Jeunesses Musicales de France, que l'école de St Lon les Mines va se laisser porter par le monde imaginaire et féerique des contes afin de fédérer et créer une référence culturelle commune.

Face à notre crise sanitaire il est également important de sensibiliser les enfants à la promotion de la santé au travers notamment des activités physiques et sportives. C'est ainsi que les élèves de CM bénéficieront d'un cycle pelote basque et d'un cycle rugby, deux sports indissociables de notre patrimoine culturel régional, qui seront dispensés par des éducateurs sportifs qualifiés.

L'école poursuit également son engagement dans la sensibilisation au développement durable et à la biodiversité engagé l'an passé.

Souhaitons aux enfants et à l'ensemble de l'équipe éducative de revivre des moments de partage et de joie et permettons ainsi aux enfants d'être heureux à l'école et acteurs de leurs apprentissages.

La Directrice
Emilie COHERE

École Notre Dame

A l'école Notre-Dame, l'année est ponctuée de projets divers : La classe de maternelle et CP voyage autour du monde grâce à sa mascotte, le hibou : PLUME.

A chaque période, les élèves découvrent plusieurs pays d'un continent à travers la culture, la langue, l'architecture, la littérature et le témoignage d'enfants natifs de ces contrées lointaines !

La classe des CE-CM de l'école Notre Dame est, elle, transformée pour l'année en quartier général de super-héros!

Ce projet permet de motiver et d'impliquer davantage les élèves dans leurs apprentissages ainsi que de gérer de façon positive leur comportement. Par exemple, les bons choix des enfants dans leurs relations avec les autres sont valorisés et entraînent une récompense collective.

Par ailleurs, les élèves de la classe des CE-CM travailleront le projet d'école orienté vers l'environnement et l'éducation au développement durable à travers différents axes : les oiseaux, l'eau, l'alimentation et la consommation. Ainsi, lors de diverses activités et sorties pédagogiques les élèves apprendront à connaître davantage leur environnement, à le protéger et à préserver les ressources de notre planète.

Tous les élèves de l'école Notre-Dame sont formés à l' Education à la Relation.

La connaissance de soi, des autres, au travers d'activités de coopération comme « la semaine des couleurs », la découverte des attitudes en conflit, la maîtrise d'outils pratiques, sont autant d'axes par lesquels nous oeuvrons à accompagner les enfants à mieux grandir avec les autres et à s'exercer à construire des relations harmonieuses.

Enfin, l'école s'ouvre au monde en favorisant les échanges avec ses aînés, en menant des actions solidaires au profit d'association comme les « restos du coeur » et en sollicitant des intervenants extérieurs pour bénéficier de leurs talents.

A l'école Privée Notre-Dame, cette année encore, nous ambitionnons de développer les atouts de chaque enfant en fraternité et nourris des valeurs de l'Evangile.

Le Chef d'Etablissement
Agnès BLAIZE

Association Saint-Barthélémy

Deux ans déjà que nous avons inauguré les travaux de rénovation intérieure de l'église.

Comme de nombreuses associations, Saint Barthélémy est resté un peu en sommeil durant cette année 2021.

Toutefois, nous avons profité de la fête de Saint Barthélémy, le 24 Août, pour inviter notre évêque.

Monseigneur Nicolas SOUCHU nous a fait l'honneur de sa présence pour la première fois à Saint-Lon-Les Mines pour partager une très belle cérémonie.

Sa venue dans notre église nous a permis de découvrir et bénir la Statue de St Barthélémy ainsi que le tableau rénové du Baptême du Christ.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par l'association clôturait cette belle soirée d'été.

La statue St Barthélémy est posée sur un socle en bois de cèdre (à l'emplacement de l'ancienne chaire).

Le tableau rénové est placé au-dessus de la porte de l'escalier accédant au clocher.

La statue et la rénovation du tableau ont été financées par l'association :
- statue sur socle : 1 945 €
- tableau : 5 425 €

Nous vous rappelons que l'église peut être visitée, tous les jours de 9h à 17h (éclairage partiel possible, pensez à éteindre en sortant).
L'association continue sa mission afin d'assurer l'entretien courant de l'église.

A ce titre, vous pouvez toujours continuer à faire des dons déductibles de vos impôts.

L'année 2022 se présente à nous, espérons qu'elle sera meilleure pour nous tous.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Jacques FORSANS

Association l'Amicale des donneurs de sang

2021 restera une année particulière.
La crise sanitaire perdure et les besoins en produits sanguins (globules rouges, plaquettes et plasma) ainsi que les produits dérivés du sang (médicaments) sont en constante augmentation.

Notre association poursuit son action en participant à l'organisation de 4 collectes en 2021 :
- le 29 janvier à Heugas avec 51 dons dont 2 premiers dons
- le 30 avril à St-Lon avec 66 dons dont 1 premier don
- le 25 juin à Heugas avec 50 dons dont 1 premier don
- le 15 octobre à St-Lon avec 60 dons dont 1 premier don

Aussi, le 6 novembre à St-Lon, s'est tenue l'assemblée générale départementale des donneurs de sang avec 90 participants.

En 2022, l 'EFS va organiser 4 collectes :
- le 28 janvier à Heugas
- le 1 avril à St-Lon
- le 1 juillet à Heugas
- le 21 octobre à St-Lon

Pour rappel, pour donner il faut :
- avoir 18 ans
- peser plus de 50 kg
- prendre rendez-vous sur le site monrdvdondusang.fr
- pass sanitaire pas obligatoire

La participation de chaque donneur est nécessaire et les nouveaux donneurs sont toujours les bienvenus, à ce titre nous remercions l'ensemble des donneurs.

Nous remercions également les municipalités de St-Lon et Heugas ainsi que les associations qui nous soutiennent dans notre action.

Le don du sang est un bien précieux, le partager contribue chaque jour à sauver des vies.

A vous tous, bonne année et bonne santé et venez donner !!!

Valérie Castaignède

L'atelier du mot

Bilan moral 2021

C'est dans un contexte très incertain et perturbé, que nous avons réussi à réaliser cette troisième édition de L'Emoi des mots. 85 % des spectacles initialement prévus du 12 février au 15 mai, ont pu avoir lieu, à force d'obstination.

Dans un premier temps à partir du 21 mai, avec des horaires auxquels le public était peu habitué, surtout en milieu rural (19h) et malgré cette contrainte, il a répondu présent.

Nous avons pu conclure une première partie de la manifestation jusqu'au 13 juin. Puis une seconde a été mise en place du 04 septembre au 18 septembre. Là encore, le public a montré son intérêt, même si sur la globalité, nous subissons une baisse de fréquentation.

Les ateliers d'écriture avec les enfants du club de pelote basque de Saint-Lon les Mines, viennent de se terminer. Ils vont déboucher sur la sortie du recueil « Poésie en pelote », prévue à la mi-décembre. Nous terminerons donc en décembre, une réalisation qui était prévue entre février et mai.

Nous remercions les partenaires qui ont maintenu leur confiance : le Département, la DRAC, la DDJS, la Fondation La Poste. Nous sommes également très satisfaits de voir la Communauté des communes du Pays Orthe et Arrigans, nous apporter son soutien pour la première fois. Un partenariat qui laisse augurer de belles réalisations sur ce territoire. Et bien évidemment, nos premiers partenaires, que sont les communes. Leur implication, leur prêt d'équipement, leur participation financière, leur communication locale, sont les éléments essentiels de l'existence de cette proposition culturelle.

Un grand merci à tous les artistes et intervenants, qui ont tout fait pour rendre possible, ce qui parfois paraissait peu imaginable.

Comité des fêtes

Animer le village, partager de bons moments, faire perdurer nos traditions. Voilà les principales motivations du comité des fêtes de Saint-Lon les Mines !

Cette année encore, en raison des contraintes sanitaires dues à la pandémie, les animations prévues n'ont pu être organisées.

Le comité des fêtes remercie la mairie, tout le conseil municipal qui soutient l'ensemble de nos actions.

En 2022, le comité fêtera ses 60 ans !

Un grand merci à tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, et qui œuvrent pour que nos fêtes soient belles. Venez nous rejoindre, nous avons toujours besoin d'aide pour faire vivre notre beau village.

Bonne année 2022.

Les présidents

Ingrid Forsans et Mathieu Darracq

Le club des anciens Lous youens d'aouts cops

Notre club reprend vie après 18 mois de léthargie provoquée par une épidémie trop rapidement répandue sur tous les continents du globe.

La pandémie était là... grave... comme d'autres l'ont été en d'autres temps. Face à cette situation, le Conseil d'Administration, a décidé d'annuler tout rassemblement en 2020 et 2021. Un courrier explicatif a été envoyé à tous les adhérents. Malgré tout, au quatrième trimestre 2021, la situation sanitaire s'améliorant lentement, les adeptes de la gym douce ont repris l'activité au 15 septembre moyennant le respect des consignes sanitaires en vigueur.
Le 21 octobre a eu lieu une sortie Palombe où 50 adhérents se sont inscrits et après un excellent diner, une visite à la frontière s'imposait.
En décembre, un repas de retrouvailles sera offert à tous les adhérents financé sur les réserves du club et un modeste présent sera distribué aux adhérents sédentaires.

Pour 2022, après remise des cartes d'adhérents début janvier, le C.A. propose un calendrier de reprise, avec invitation à :

- la dégustation de la galette des rois offerte, le **vendredi 14 janvier**,
- l'Assemblée Générale du club, le **samedi 5 février** avec participation au repas,
- une visite sur le site d'Arjuzanx au passage des grues cendrées, **fin mars,**
- le repas de printemps, **vendredi 22 avril**,
- la programmation de 4 bals musette : **20 février, 15 mai, 12 juin, 10 juillet,**
- un voyage de 4 jours en Camargue est programmé, **du 13 au 16 septembre 2022,**

Toute personne intéressée, recevra le détail du séjour accompagné de l'échéancier afin de cotiser de janvier à Août.
Inscrivez vous au : 06 08 96 66 79

Le Département a renouvelé en 2021 le BPC (budget participatif citoyen) et les membres du bureau de notre club ont émis un projet de sonorisation de la salle commune « l'Esclaride » attenante aux nouveaux logements groupés, Rue du Petit Louise.
Cette idée étant compatible aux critères imposés, validée par la commission d'expertise, a été rendue éligible portait le N° 15953.

Tout citoyen a eu la possibilité de voter entre le 2 et le 28 novembre ou une urne était à disposition des votants dans chaque Mairie et EHPAD.

Pour dynamiser et faire vivre notre club en toute convivialité, partager de bons moments, apporter des idées nouvelles, nous accueillons avec grand plaisir toute personne qui souhaiterait s'investir et donner un peu de son temps. Faites-vous connaître lors de l'assemblée générale.

En souhaitant que toutes les contraintes soient levées, le Conseil d'Administration, avec son Président, vous souhaite, malgré tout, d'agréables fêtes de fin d'année.

Le C.A.

Comité de jumelage

Nous voilà en 2022 et encore une année qui se termine sans manifestation ni déplacement.

Champagnac est prêt pour nous accueillir le week-end de Pentecôte (Du 3 au 5 juin 2022).

Le CDJ de St Lon va organiser une Assemblée Générale début février où vous pourrez participer et éventuellement prendre la carte d'adhérent ; le déplacement à Champagnac sera ouvert aux membres du CDJ.

Champagnac organise une exposition aux mois d'avril et mai, elle concernera le Cantal, les Landes et le Pays Basque. Toutes personnes possédant des affiches (sur la course Landaise, les Fêtes, la pelote, le surf, ...), des outils sur le gemmage, une tenue de berger, ou des échasses, peuvent me contacter au 06 22 78 56 38.
Tout vous sera restitué à la fin de l'exposition.

En espérant que 2022 voie la reprise des festivités, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président du CDJ
Patrick DULHOSTE

Foyer Saint-Lonnais

Après l'année du confinement, 2021 restera pour le Foyer une année de transition vers, espérons-le pour tous, un retour à la normale en 2022.

La heste dou pioc :

Elle a eu lieu le samedi 7 août. Compte tenu des règles sanitaires en vigueur, cet incontournable rassemblement de l'été n'a pu s'effectuer sur le site du Foyer. Cependant, nous ne pouvions pas priver les adeptes de cette originale spécialité : ***Le poulet grillé au charbon de bois de chêne du terroir St Lonnais.*** Aussi l'option du plat à emporter a-t-elle été retenue. Ce choix, qui ne remplace en rien le bouillonnement festif d'un grand rassemblement champêtre, présente toutefois d'autres avantages. Il donne l'occasion de se réunir en famille, entre amis et surtout il permet l'organisation de fêtes de voisinage. La convivialité reste intacte, c'est cela la magie du poulet grillé. C'est ainsi que 410 repas ont été commandés. Et nous savons que dans certains quartiers du village, ce fut l'occasion de célébrer tard dans la nuit la « heste dou pioc ». Au-delà de la satisfaction des convives, disons-le aussi, l'équipe organisatrice a partagé de grands moments de fête et d'amitié plutôt intenses avec les préparatifs d'une part, et la fin de la journée d'autre part. Alors qu'en sera-t-il de la « Heste dou pioc 2022 » ? Nul ne le sait à ce jour. Cependant, chers amis de St Lon et d'ailleurs, soyez assurés que sous une forme ou sous une autre, le poulet grillé sera au rendez-vous !

Travaux de mise aux normes :

Le Foyer est régulièrement loué par des associations ou des particuliers. Cette location implique que le bâtiment soit en conformité avec les normes exigées par les pouvoirs publics. Régulièrement un rapport de l'Apave est effectué pour tenir compte des évolutions en matière de réglementation. C'est ainsi qu'une série de travaux ont été effectués, ou sont en cours de finition :

- Réfection totale du réseau de gaz
- Portes coupe-feu
- Porte d'entrée adaptée handicapés
- Rampe d'accès
- Révision de l'armoire électrique

Le Foyer fait peau neuve :

Ne pouvant organiser d'activités ludiques, les responsables, les amis, et tous les volontaires, en ont profité pour donner au Foyer un nouveau visage.

C'est ainsi que, dans un premier temps, toutes les peintures intérieures ont été refaites : le résultat est magnifique ! Dans la foulée, la décision est prise "d'attaquer" l'extérieur : élaboration d'un planning, composition des équipes, et la magie de l'esprit Foyer opère. Un grand merci à tous ! Le conseil d'administration a décidé des couleurs et des formes : le consensus autour du blanc et du rouge de madère reflète la volonté de s'intégrer dans l'existant. Les maisons du haut du bourg, la mairie, l'épicerie, l'école voisine, la nouvelle résidence sénior, et maintenant le Foyer, constituent ainsi un ensemble harmonieux. Il est beau le bourg de notre village !

Reste maintenant à décider de la signalétique afin de ne pas offrir à l'œil du passant un mur blanc anonyme. La réflexion est en cours.

Sorties Montagne :

Du 17 janvier au 10 octobre, la section montagne est sortie 11 fois dans les Pyrénées voisines. Chaque programme est proposé et élaboré par un duo du groupe. Il faisait bon prendre l'air après une année ou presque de confinement. Dans le programme de 2021 on compte deux sorties raquettes en février et mars et deux journées bivouac en juillet et août. La traditionnelle sortie en Aragon a eu lieu au mois de mai sur 3 jours. Aragon, vallée d'Ossau, Pays Basque, Luchonnais, Gavarnie, cirque de Lescun, Cauterets, vallée d'Aure, il y en a eu pour tous les goûts. Parmi les moments forts, citons le magnifique spectacle d'un important troupeau d'isards lors de l'ascension du pic Laraille. Puis lors de la sortie au lac de baroude, le camping sauvage et le dîner champêtre organisés par Michèle et René Peyres (un St-Lonnais

au pays des cimes). La section montagne adhère à la fédération Française de randonnée. En moyenne nous nous retrouvons à 15 par sortie. C'est une activité que l'on peut pratiquer de 12 à 85 ans. Tous ceux qui souhaitent rejoindre le groupe peuvent s'adresser à Philippe Leloup au 06.08.27.74.46.

Locations :

Les mises aux normes étant terminées, le Foyer peut à nouveau être loué pour des évènements familiaux ou associatifs. Le Foyer dispose de deux salles de 130 et 90 mètres carrés, ainsi que d'une cuisine parfaitement équipée. La grande salle dispose également d'une scène en dur de 30 mètres carrés. Un tarif particulier s'applique à tous les membres. Une convention précise les conditions de location en fonction de la durée et de l'espace choisi. Pour louer le Foyer, adressez-vous à Mélanie au 06 78 45 42 74.

Au programme de 2022 :

- La troupe de théâtre adulte et les jeunes de l'atelier théâtre préparent déjà leur grand retour pour les week-ends de Rameaux et Pâques. Le théâtre ou la danse vous intéresse, appelez Marie Jo au 07 88 18 09 52.
- En théorie, nous pourrons reprendre les activités traditionnelles : Pot Luck le 13 juillet, Heste dou pioc première semaine d'août, sorties montagne, journée sentier botanique.
- Deux nouveaux projets sont en gestation : Une soirée gasconne et un « Rallye Découverte » destiné plus particulièrement à tous les nouveaux St Lonnais dans le but de leur faire mieux connaître notre village.
- L'AG aura lieu le 14 Janvier à 20H. Le Foyer est ouvert à toutes et à tous. Chacun peut venir y apporter ses idées d'animation, s'impliquer dans l'organisation des manifestations, ou tout simplement participer. Pour devenir membre actif ou bienfaiteur, il vous suffit de venir à l'AG pour prendre votre carte, ou bien de contacter Mélanie au : 06 78 45 42 74.

Le conseil d'administration du Foyer vous souhaite une très bonne année 2022. Qu'elle soit l'année du bonheur et du plaisir retrouvé en famille, voisins et amis.

Familles Rurales

Suite à une année de confinement sans rencontre, l'année 2021 a pu reprendre quelques activités.

- **Marche (niveau 1) :** tous les mardis, rendez-vous à 9h, parking du Foyer,
- **Marche (niveau 2) :** tous les lundis et jeudis, rendez-vous à 8h30, parking du Foyer
- **Tiers lieu :** atelier de l'informatique : utilisation des réseaux Skype et WhatsApp et utilisation du logiciel Canva (outil de création graphique).
- **Atelier du numérique :** utilisation d'une tablette.

- **Atelier couture, broderie, tricotage... :** le lundi après-midi de 14h15 à 18h15, salle de l'Ormeau. A partir du 21 novembre et jusqu'au 20 décembre 2021 de 14h15 à 18h15, des décorations de noël seront fabriquées (couronnes, décorations de table, de cheminée ...).
- **Boites de Noël pour les plus démunis :** prenez une boite à chaussures et remplissez-la avec de bonnes et belles choses ...
- **Atelier « Langue des Signes » :** ouvert à tous (familles, bébé, enfants, adolescents, adultes), une séance de 1 heure par mois.
- **Conférence sur la méthode « Montessori ».**
- **Formation à la Sécurité Routière** animée par l'Automobile Club : trois journées de formation au code de la route et coaching de conduite individuel ont été programmées pour les personnes retraitées.

L'Association Familles Rurales vous souhaite une très belle année 2022 remplie de bonheur, joie et retrouvailles.

Association Communale de Chasse Agréée

Le rôle de l'ACCA est de favoriser sur son territoire le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles, l'éducation tant sur le plan de la sécurité que sur celui cynégétique de ses membres dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle contribue à éviter les dégâts causés aux cultures, dégâts inévitables puisqu'il s'agit de faire coexister une faune sauvage avec des activités d'agriculture et d'élevage.

Petit gibier

Notre responsabilité première est de maintenir une population sauvage des espèces naturellement adaptées au biotope de notre territoire. Les dates, les lieux et l'âge des animaux lâchés concourent donc au même objectif : Le repeuplement. Le lâcher dit de tir, n'est pas en phase avec notre éthique de la chasse. C'est dans cette optique et suivant ces préceptes qu'ont été effectués les lachers de lapins, faisans et perdreaux.

Le lièvre

Il a disparu à St Lon au tout début des années 60, victime de la voiture et de la monoculture du maïs. L'évolution des assolements se traduit par une diversification des cultures, à laquelle viennent s'ajouter les jachères et les bandes enherbées. Ayant anticipé ces profondes modifications, nous avons décidé il y a 5 ans de réintroduire cette espèce et nous avons identifié trois facteurs clé de résultat :

1. Lacher des lièvres de notre propre élevage (78 à ce jour)
2. Sensibiliser les automobilistes (réalisations de panneaux routiers)
3. Interdire le tir du lièvre pendant 15 ans

Nous sommes fiers et heureux aujourd'hui de voir de plus en plus de jeunes lièvres nés dans nos collines et nos vallons. Nous sommes ravis de pouvoir offrir aux marcheurs et promeneurs le spectacle de ce bel animal courir, bondir et jouer à loisir.

La garenne :

Il s'agit d'un parc d'élevage et de sevrage de 3000 mètres carrés, entièrement clôturé, couvert d'un filet, arboré de chênes et complanté d'arbustes persistants, de fougères et de graminées. La clôture électrique est alimentée par un panneau voltaïque et une trappe à nuisible y est installée en permanence. C'est là que se trouvent à la fois pour des raisons de sécurité et de quiétude, les élevages des lièvres et lapins. Chaque année un groupe de poules faisanes y élèvent leurs couvées.

Le chevreuil

C'est le prince de nos bosquets. Nous devons cependant réguler une population grandissante en suivant un plan triennal imposé. Chaque année 60 chevreuils sont ainsi prélevés, dont 4 par tir sélectif, uniquement sur brocards adultes et animaux mal formés. Le tir à l'arc est également pratiqué sur cette espèce dans les zones les plus urbanisées du village.

Les nuisibles

Le sanglier

Les populations croissent de manière exponentielle. En 1970 on comptait 60.000 sangliers tués en France, aujourd'hui ce chiffre est de 700.000, soit 10 fois plus. Dans le même temps, le nombre de chasseurs est passé de 2, 5 millions à 850.000 soit 3 fois moins. Le sanglier a conquis l'ensemble du territoire national et rentre maintenant dans les villes. Les prévisions sont alarmantes pour les agriculteurs et les fédérations départementales. Lors de la dernière battue dans le village, deux jeunes laies à peine âgées de 6 mois ont été abattues. Elles allaient mettre bas 9 petits !!!!!! Nous avons la chance d'avoir à St Lon une très belle meute de chiens créancés sur le sanglier ce qui nous permet de limiter la population et donc aussi les dégâts aux cultures.

Le renard

Malgré 22 renards abattus, nous devons avouer que nous avons du mal à le limiter. Tous les éleveurs amateurs en ont fait les frais cette année durant la période du gel des grands élevages suite à la pandémie du covid 19. Le renard comme le sanglier n'a pas de prédateurs naturels et les élevages de plein air sont de véritables selfs-service qui garantissent désormais la survie de toutes les portées.

La journée du 18 septembre

Tous les responsables de l'ACCA étaient à Mont-de-Marsan, accompagnés de notre maire, d'agriculteurs, et aussi pour certains de leurs épouses. Nous y étions pour montrer notre détermination à défendre la ruralité, notre passion, notre culture, notre identité régionale. Toreros, écarteurs landais, échassiers, bandas, élus, défenseurs du gascon, pêcheurs et chasseurs nous étions tous unis pour cette marche de l'esprit du sud. Nous le sommes toujours aujourd'hui et nous le serons demain.

Association des Anciens Combattants

Nous voici au seuil de Noël 2021 et du nouvel an. L'association vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2022 malgré les soucis que nous apporte le confinement de cette pandémie.

Toutes personnes désirant participer à nos activités de mémoire de nos Anciens, sont les bienvenues. Tél. 09 82 54 36 86
2021 reste une année difficile pour ces cérémonies simplifiées, des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre, en présence de M. le Maire, du Président des CATM et de son Porte-drapeau.

L'Association est venue, en petite délégation, se recueillir, devant le monument aux morts afin de continuer d'y déposer une gerbe de fleurs en mémoire de nos anciens pour que le souvenir reste toujours dans nos pensées et nos cœurs.

Nos deuils :

- Pierre LUDVIG, membre actif en qualité de trésorier, nous a quitté fin juin suite à une longue maladie.
- Jean HATTON notre vétéran, nous à quitté mi-novembre.

Aux deux familles, nous présentons nos sincères condoléances.

La Nation rend hommage à ses morts pour la France au cours de toutes les guerres.

Être présent, c'est faire œuvre de mémoire, plus d'un demi-siècle déjà s'est écoulé depuis la fin des combats en Afrique du nord.

Être présent, c'est réaffirmer notre solidarité avec tous ces militaires français qui combattent de par le monde sous notre drapeau avec pour seul objectif d'assurer la sécurité internationale et de protéger la paix.

Être présent, c'est aussi de se recueillir à la mémoire de tous ceux des nôtres laissant dans la peine infinie une mère, un père, une famille toute entière.

Nous nous associons également à l'hommage solennel que la Nation rend chaque 25 septembre à nos camarades Harkis. Ils sont des nôtres, le drame horrible et inhumain qu'ils ont vécu au-delà d'un cessez-le-feu, mutila à jamais nos cœurs et nos esprits. Ils étaient dans la lignée de leur grand-père et père qui au cours des deux grandes guerres mondiales ont servi la France avec honneur et dont beaucoup d'entre eux reposent en ces trop nombreuses nécropoles qui jalonnent l'itinéraire de notre mémoire collective.

Saint-Lonnaises, Saint-Lonnais, pour ces raisons et pour d'autres, il est de notre devoir de ne jamais permettre l'oubli. Faisons en sorte que la mort, qui a fauché ces soldats en pleine jeunesse, puisse comme une graine, produire des fruits nouveaux. Transmettons un message d'espérance qui nous impose de bâtir ensemble un monde meilleur, plus juste, plus solidaire, plus fraternel et en paix. Opposons-nous à tout règlement de conflit par la guerre.

Vive la paix, Vive la République, vive la France.

Les Membres du bureau et son Président

St-Lon Solidarité

Saint-Lon Solidarité est une association que l'on ne présente plus car elle œuvre sur notre village depuis vingt-deux ans maintenant.

Pourtant, je souhaite en parler une nouvelle fois pour que des nouveaux St-Lonnais nous rejoignent au plus vite, ils seront accueillis à bras ouverts.

Il est très clairement indiqué dans les statuts de cette association que **celle-ci n'a aucun caractère politique ou confessionnel. Son seul et unique objectif est de récolter des fonds pour les redistribuer intégralement à des organismes reconnus d'utilité publique** tels que : le CCAS local, la Croix-Rouge, les Restos du Cœur de Peyrehorade, la Ligue contre le cancer et bien d'autres.

Cette année Saint-Lon Solidarité est en sommeil, aucune activité n'a pu être organisée pour les raisons que vous savez. Mais au sein de cette association, nous sommes tous des optimistes et pensons que cette situation finira bien par s'arranger et que nous pourrons reprendre nos activités.

Comme tous les ans, nous lançons un appel à tous les volontaires. N'hésitez plus, c'est tellement valorisant de donner un peu de temps et d'énergie sans rien attendre en retour. Notre équipe un peu vieillissante a besoin de sang neuf.

Pour tout renseignement adressez-vous à M. le Maire, Président de l'Association.

Pays d'Orthe Main Nue

La saison 2019-2020, qui courait du 1er septembre au 31 août, n'a pu débuter qu'en mai à cause des impératifs sanitaires ; seules les compétitions de place libre ont pu se dérouler : 2 équipes se sont particulièrement distinguées : **les poussins Amaury Fernon et Hugo Pommiers,** champions des Landes et quarts de finalistes du championnat de France, et **Amédée et Etienne Lafitte,** qui échouent en finale du championnat des Landes contre les indéboulonnables Cigaroa et Bénesse, et en quart de finale du championnat de France contre les futurs champions de St Pée sur Nivelle. Le podium de la finale du Championnat des Landes mini-poussins était tout vert : **Léandre Ducamp et Romain Guenou** l'emportent sur Pierre Fernon et Adrien Pourteau ; les cousins **David Duboué et Thomas Boulain** sont Champions des Landes 3ème série ; **Timéo Gaillard et Nathan Borau** remportent la coupe des Landes Benjamins, **Lucas Gonçalves et Léa Pommiers** se hissent en finale de la Coupe des Landes mini-poussins. **Xavier Bassibey et Clément Guenou** remportent le Challenge de l'Espoir en benjamins et **Bixente Garbay et Iban Irola** en poussins. En Union Basque, aucune équipe n'a franchi les quarts de finale, ce qui est décevant (mais il faut dire qu'on devient exigeants...)

La saison 2021-2022 a débuté par le trinquet : POMN est fier d'avoir engagé 10 équipes en seniors ; l'équipe 1, **Amédée Lafitte et Thomas Boulain,** vient d'échouer de 2 points en demi-finale de 1ère série ; les cadets **Tom Glize, Gaetan Siberchicot, Dorian Hayet et Baptiste Dastéguy** sont invités en Championnat du Pays Basque : difficile mais formateur ! Les petits disputent une nouvelle compétition, le un contre un trinquet les POMNistes sont bien présents **Toan Cavrot et Amaury Fernon** sont qualifiés pour la finale de leur catégorie en groupe A, **Romain Guenou, Pierre Fernon, Jules Betbeder et Nathan Borau** en groupe B.

Au niveau des animations, on avait décidé, avec l'accord du Comité des fêtes, d'organiser un « Presque lundi des Fêtes », dans le but de remettre en contact avec précaution les Saint-Lonnais, de les réintroduire en douceur dans la vie en société... ça s'est bien passé, on n'a déploré aucune agression, aucune morsure...

Il nous a également été possible d'organiser notre Fête de la Main Nue et de proposer quelques cèpes ; merci à tous d'avoir répondu présents.

Il y a quelques jours, les deux sélectionnés pour représenter la France aux Championnats du Monde des moins de 23 ans en mur à gauche étaient des enfants de Saint-Lon, **Brice Callejas et Etienne Lafitte,** dits Pipo et Bimbo. Quelque peu déçus de leur résultat (ils échouent dans la conquête de la médaille de bronze en individuel et par équipe, à chaque fois de quelques points), ils ont toutefois vécu à Iscar en Espagne une semaine inoubliable ; le vin d'honneur organisé par la municipalité la veille du départ et l'accueil triomphal des enfants de l'Ecole de Pelote au retour resteront pour eux des images fortes de cette expérience exceptionnelle.

A star is born : notre sport est peu pratiqué par les filles, c'est un fait ; nous essayons d'y remédier mais ce n'est pas facile. A POMN, nous avons la chance d'avoir une mini-poussine, **Léa Pommiers.** Et comme nous l'avons inscrite dans pas mal de compétitions, comme elle s'y est bien comportée, et comme elle a les cheveux de son grand-père, elle a eu l'honneur de pas mal de publications sur les réseaux sociaux et même dans la presse écrite : c'est par exemple ce qui s'est passé dans le journal Mediabask, où Léa était en photo sur une demi-page, pour illustrer l'article...

Bonne année à tous, sportive si possible, pelotistique de préférence !

École de yoga

L'école de yoga « l'Univers » dont le siège était à Dax a procédé à sa dissolution compte tenu des contraintes sanitaires imposées par l'épidémie de Covid.

Nous avons donc décidé de continuer à donner des cours de yoga à St-Lon vu la demande pressante des anciens adhérents.

Nous donnons 2 cours, le mardi à 17h30 et à 19h dans la salle Labadie que nous prête la Mairie. Le nombre de participants est limité aux capacités de la salle.

Yogaïa a été créé grâce à l'aide de plusieurs personnes désireuses de nous aider sur le plan administratif. La déclaration a paru au Journal Officiel le 25 août 2021 après les diverses étapes effectuées dans les règles pour la constitution de cette Association.

Le bureau est constitué par :
- **Présidente :** Marie de LATAILLADE
- **Vice-président :** Didier ROUCHOUSE
- **Trésorière :** Elisabeth BAYLE
- **Trésorière adjointe :** Laurence ROUCHOUSE
- **Secrétaire :** Laurence MINVIELLE
- **Secrétaire adjointe :** Bénédicte POYDENOT

But de l'Association :
Pratiquer le Hatha Yoga, faire acquérir à ses adhérents la maîtrise de soi, le bien-être et créer des liens d'amitié dans la pratique d'exercices physico-psychiques.

Cotisation :
60€ par an par adhérent, 30€ par an par adhérent au chômage à la recherche d'un emploi.

Observation du pass sanitaire tant que cela est prescrit par la loi.

Le fronton Saint-Lonnais

Section tennis

« Tennis - Loisirs » deux mots qui résument notre Association : une activité sportive purement ludique, à pratiquer en famille ou entre amis.

L'accès au court se fait librement.

Sur le tableau d'affichage à l'entrée du court, vous pouvez indiquer d'une part, la plage horaire souhaitée pour jouer et, d'autre part, consulter le règlement intérieur de notre association où figurent les coordonnées des membres du bureau qui restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Excellente année 2022 à tous !

Le fronton Saint-Lonnais

Section pelote

Cette année fut encore en dent de scie pour la section pelote du Fronton St-Lonnais. Effectivement, fin octobre, toute activité a dû être stoppée jusqu'au printemps.

Du côté des filles, nos benjamines Maylis POUYANNE et Manon BEAUCLAIRE avaient commencé le championnat mur à gauche baline individuel où elles étaient plutôt bien parties mais suite aux mesures gouvernementales, la compétition s'est arrêtée en 1/8ème de finale.
De plus, elles n'ont pas pu faire la compétition en trinquet baline.
Les beaux jours arrivant, les entraînements ont pu reprendre à l'extérieur ainsi que le championnat place libre. Elles ont échoué de peu la marche la plus haute le jour de la finale. Elles n'ont rien lâché contre St André et ont perdu 26 à 30. Elles ont réalisé un beau parcours. Félicitations à elles et merci au public de les avoir soutenues ce jour-là.
Cet été, Maylis et Manon ont participé au challenge national en trinquet pelote éducative et se sont inclinées en ½ finale face à une équipe de Kapito-Harri (Ustaritz) sur un score de 4/10 et 8/10.

Chez nos jeunes garçons poussins, durant les regroupements, ils se sont facilement imposés, mais le jour des ¼ de finale, avec beaucoup de stress, Théo PENICAUD associé à Hugo POMMIERS n'ont pas réussi à produire leur jeu et ont perdu contre une équipe de Mées sur le score de 16 à 20. Ils se sont amusés durant cette compétition et feront certainement mieux l'année prochaine. Bravo à eux.

Quant aux adultes, ils se retrouvent tous les jeudis soir à partir de 19h30 pour taper dans la pelote. Côté championnat, une équipe masculine a représenté le club en championnat mur à gauche 1ère série.

Du côté des seniors féminines, l'équipe Sandra DUBOS et Céline SIBERCHICOT a échoué au 1er tour des barrages en trinquet gomme creuse 1ère série face à une brillante équipe de UST (Tyrosse).
Par contre après une interruption de quelques mois, nos 2 seniors ont remporté la finale 1ère série fronton place libre gomme pleine contre l'équipe de St-Perdon sur un score très serré 35 à 34. Elles sont donc championnes des Landes.

Du côté des manifestations, la section pelote n'a pas pu organiser le loto habituel ou le repas Moules/frites lors de nos fêtes locales. Peut-être l'année prochaine ?

En attendant, le club de pelote du Fronton St-Lonnais vous souhaite une excellente année 2022.

Le fronton Saint-Lonnais

Section gym

La section gym et pilates a traversé une année particulière ; malgré tout notre chère Agnès a assuré les cours en visio pendant plusieurs mois et nous la remercions chaleureusement.

La coupure estivale a fait l'objet de profonds changements : Le nouveau bureau, composé de Mme Chantal Bergeron, Mme Anne Bernajusang, Mme Lydia Cazaux, Mme Suzanne Lalanne, Mme Pascale Blanc et M. Olivier Lux, remercie les membres de l'ancien bureau pour leur dévouement depuis de nombreuses années.
Nous tenons à dire un énorme merci à Jeff et Andrée qui sont restés fidèles à notre association pendant plus de vingt ans ; malheureusement la section danse de salon ne poursuivra pas son activité cette année.

Dès mi-septembre, nous avons pu nous retrouver le mardi à 20h pour la gym et le vendredi à partir de 9h30 pour les 2 séances de pilates à la salle des associations ; pour le plaisir de tous Agnès concocte des programmes variés et adaptés à chacun d'entre nous et comme elle le dit si bien « c'est que du bonheur ».

Cette année encore, malgré le succès des cours, nous pouvons encore accueillir de nouveaux membres dans la grande salle mise à notre disposition par la municipalité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
- Pascale BLANC au 06 45 74 48 06 (pour le pilates)
- Olivier LUX 06 04 53 67 88 (pour la gym)
- Par mail à gym.frontonstlonnais@gmail.com

Section danse

Nos professeurs et nos élèves ont fait preuve de patience et se sont adaptés aux protocoles et aux restrictions sanitaires tout au long de l'année.

Les cours de Danse Classique, Barre au sol, Modern jazz et Street jazz, proposés par notre association (cours ouverts aux filles et aux garçons, enfants, ados, adultes) ont été un peu perturbés jusqu'aux vacances d'été, mais l'implication de tous a permis d'organiser une rentrée sereine et positive dès septembre.

Nous avons adapté les plannings et les cours en fonction des effectifs (en légère baisse en septembre), et nous proposons également un nouveau cours de baby danse à partir de 3 ans. Devant la progression du nombre d'élèves depuis la rentrée, nous prolongeons les inscriptions jusqu'à fin décembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour tous renseignements :
Mail : danse-st-lon@outlook.fr - Tél : 06 70 90 39 87
Facebook : https://www facebook.com/dansestlonlesmines/

Merci aux professeurs, ainsi qu'aux élèves et à leur famille pour leur confiance. Et un grand merci aux membres du bureau pour leur fidélité.

Nous comptons sur votre soutien par votre présence lors de notre spectacle en juin 2022. Belle année à tous !

Anciens Combattants
R. Labaste 05 58 57 86 43

Association Communale de Chasse
R. Libier 05 58 57 87 82

A.P.E. (Parents d'élèves de l'école publique)
K. Libier 06 68 09 93 83

A.P.E.L. (Parents d'élèves école privée)
S. Daguerre 06 23 11 39 51

Antenne du Conservatoire de Musique des Landes
S. Régnier 05 58 57 66 84

Comités des Fêtes
I. Forsans 06 13 30 51 15
M. Darracq 06 31 07 21 04

Comité de Jumelage
P. Dulhoste 06 22 78 56 38

Donneurs de Sang
M. Matabos 05 58 57 83 95

Familles Rurales
C. Rochette 05 58 57 84 10
X. Poydenot 05 58 56 28 96

Foyer des Jeunes
M. Darracq 06 78 45 42 74

Fronton St Lonnais
F. Lambert 06 83 06 64 98

Section Gym d'entretien
O. Lux 04 53 67 88
P. Blanc 06 45 74 48 06

Section Pilates
O. Lux 04 53 67 88
P. Blanc 06 45 74 48 06

Section Danse
M. Peyres 07 70 38 79 91

Section Pelote
C. Siberchicot 06 17 54 03 49

Section Tennis
G. Volny-Anne 05 58 57 66 87

L'Atelier du Mot
JF. Blanc 05 58 56 92 31

Los Tranquillos
A. Martinez 06 82 51 10 30

Lou Youens de d'Aouts Cops (les jeunes d'autrefois)
J. Castera 09 53 02 04 07

Orthe Main Nue
C. Lafitte 06 86 16 85 83

Orthe Emoi
M. Gordillo 06 47 02 43 73

St Barthélémy (restauration Eglise)
J. Forsans 05 58 57 68 50

St Lon Solidarité
R. Larrodé 05 58 57 67 88

Tous en cirk
S. Foixet 06 62 13 46 66

Yoga
M. de Lataillade 05 58 57 80 68

Taxe de séjour : Une obligation d'application à compter du 1er janvier 2022

À compter du 1er janvier 2022, la taxe de séjour s'applique sur l'ensemble des 24 communes qui compose la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

Les hébergements touristiques marchands sont soumis à la taxe de séjour qui est facturée directement auprès des personnes hébergées. L'hébergeur et les intermédiaires (Airbnb, Booking, Abritel, Gîtes de France, etc), se chargent de collecter cette taxe auprès du touriste et de la reverser à la collectivité. Toutes les personnes, particuliers ou professionnels, qui proposent des hébergements à la location sont concernées : palaces, hôtels de tourisme, meublés de tourisme, villages de vacances, chambres d'hôtes, emplacements dans les aires de camping-cars et parcs de stationnement touristiques, terrains de camping, terrains de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air, ports de plaisance, les hébergements en attente de classement et les hébergements sans classement qui ne relèvent pas des natures d'hébergements mentionnées précédemment.
La taxe de séjour permettra au territoire de disposer de meilleurs financements pour améliorer son attractivité et développer son rayonnement touristique. Elle favorisera également la protection ainsi que la gestion de ses espaces naturels à des fins touristiques.

Un portail web dédié gratuit

Afin d'accompagner au mieux chaque hébergeur, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans lance un portail internet gratuit « Taxe de séjour en Pays d'Orthe et Arrigans » :
https://taxe.3douest.com/paysdortheetarrigans.php

Ce portail offre la possibilité à tous les hébergeurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'Office de Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans, de procéder à toutes les étapes de l'obligation d'application, de collecte, de reversement de la taxe de séjour ainsi que des outils de calcul de la taxe.

Des référents taxe de séjour sur le territoire

Pour toutes questions, des référents se tiennent à disposition au sein de la Communauté de communes pour informer et guider les habitants et hébergeurs du territoire :

- Vous avez des questions sur l'activité d'hébergement et sur la réglementation en vigueur ? Contactez l'Office du Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans au 05 58 73 00 52 ou par mail à tourisme@orthe-arrigans.fr
- Vous avez des questions sur l'activité la collecte ou le reversement de la taxe de séjour ?

Contactez France-Caroline MENAUTAT

Dans le cadre du dispositif "Pack XL Jeunes", le Département des Landes propose une aide au permis de conduire de 450 € à tous les landais de 15 à 30 ans sans conditions de ressources, moyennant un engagement citoyen de 40 heures.

La municipalité de Saint-Lon, soucieuse de la lourde charge financière occasionnée par la formation au permis de conduire, a souhaité s'associer au dispositif départemental en proposant une aide supplémentaire de 250 € en échange de 39h de bénévolat au sein d'un service municipal.

Modalités d'attribution de l'aide au permis de conduire de la Commune

Pour déposer un dossier, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être âgé de 16 à 21 ans
- Être domicilié sur la commune de Saint-Lon-Les-Mines
- Être éligible au dispositif proposé par le Département
- Accomplir une contrepartie de 39h de bénévolat au sein d'un service municipal
- Le candidat sera éligible une seule fois
- L'aide concerne uniquement le permis B.

Le dossier de candidature est à retourner à la Mairie.

Si la commune émet un avis favorable, une convention d'engagement au sein d'un service municipal sera établie entre la commune et le candidat.

Modalités de versement de l'aide au permis de conduire de la Commune

L'aide sera versée après avoir réalisé les 39h de bénévolat au sein de la commune et sur présentation des documents suivants :

- Une facture établie par l'auto-école
- Une attestation de passage de l'épreuve pratique du permis de conduire B.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 05 58 57 80 53

Pour obtenir des informations sur le dispositif « Pack XL Jeunes » du Conseil Départemental, contacter la Direction de l'Education, de la jeunesse et des Sports au 05 58 05 41 99 ou sur landes.fr/pack-jeunes.

Subvention pour les voyages scolaires

La municipalité de Saint-Lon attribue une subvention pour participer au financement des voyages scolaires organisés par les établissements scolaires publics auxquels participent les étudiants Saint-Lonnais à partir de la 6ème.

La subvention correspond à 20% de la part restant à la charge des familles. Elle est accordée sur présentation du justificatif de réalisation du voyage effectué par l'établissement scolaire.

La Maison de Services

Partenaires	Thématique	Planning	Numéros pour prendre rendez-vous
ADIE	Emploi - Economie - Création d'entreprise	A la demande	Prise de rendez-vous à l'espace France services au 05.58.73.60.03
ADIL40	Logement	1er LUNDI matin du mois SAUF août	05.58.91.00.11
Accueil Médiation et Conflits Familiaux (AMCF)	Famille – Médiation	4ème mercredi du mois	M Lauga au 05.58.46.39.00
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	Famille	MERCREDI tous les 15 jours	Prise de rendez-vous sur caf.fr dans la rubrique « contacter ma caf », « prendre un rendez-vous ». Aide de l'animatrice de l'espace France services si besoin. Téléphone : 3230
Cap emploi	Insertion professionnelle - Emploi	JEUDI tous les 15 jours	Renseignements au 05.58.56.18.58
Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)	Emploi - Formations	Ateliers collectifs à la demande	05.58.75.60.99
CARSAT Service RETRAITE	Retraite	3ème MERCREDI du mois	3960 ou sur www.lassuranceretraite.fr
CPAM/CARSAT Service SOCIAL	Santé - Social	Voir avec l'assistante sociale	3646 à compter du 22/02/2021. A la question « exprimez votre demande », répondre « service social »
Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) Ministère de la Justice	Justice - Droit	Dernier VENDREDI du mois	Pour renseignements : 05.58.06.94.93 Pour prise de rendez-vous avec avocats : 05.58.73.60.03
Centre de Gestion Service social	Social	A la demande	Mme Lerat au 06.16.87.59.67
Centre des Impôts - DDFIP	Finances - Impôts des particuliers	2ème et 4ème mercredi matin du mois	En ligne sur le site internet impots.gouv.fr, rubrique « mes contacts »
Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Familles - CIDFF	Justice - Droit	2ème MERCREDI après-midi du mois	Mme Lefèvre ou Mme Aupy au 05 58 46 41 43
Chambre de Métiers et d'Artisanat - CMA	Economie - Entreprises - Emploi	Tous les MARDIS	M Beaucoueste au 05.58.05.81.81
CMA - Conseillère en Evolution Professionnelle	Economie - Entreprises - Emploi	JEUDI tous les 15 jours	09.72.01.02.03
Conciliateur de justice	Médiation Particuliers	1er et 3ème LUNDI du mois sauf Août	Prise de rendez-vous à l'espace France services au 05.58.73.60.03
Confédération Syndicale des Familles - CSF	Famille - Droit	1ER JEUDI du mois après-midi	Prise de rendez-vous : 05.58.90.11.97 07.84.56.05.31
CPAM	Santé	2ème et 4ème vendredi du mois	3646 - sur ameli.fr - dans votre espace France services : 05.58.73.60.03
Défenseur des Droits	Médiation Administrations	Tous les MARDIS après-midi	Prise de rendez-vous à l'espace France services : 05.58.73.60.03

Informations pratiques

Défis services	Insertion professionnelle – Emploi	Tous les LUNDIS après-midi	Mme Vidal au 07.89.07.79.33
Forum entreprise d'insertion	Insertion professionnelle – Emploi	Sur demande	M Blondin au 05.58.73.27.44
La ligue contre le cancer	Soutien aux familles	3ème MARDI du mois	Prise de contact avec l'animatrice de l'espace France services : 05.58.73.60.03
La Poste	Service public	Sur demande, par les animatrices de la MSAP FS	Orientation vers l'Agence Postale de Peyrehorade ou Agences Postales Communales
Maison du logement	Logement	A la demande	05.58.58.97.58
Ministère de l'Intérieur	Titres sécurisés (Permis de conduire, Carte grise, Carte d'Identité, Passeport)	Sur rdv avec les animatrices de la MSAP FS	Aide à l'utilisation du site ANTS (Permis de conduire, Carte Grise, etc), PAS D'INSTRUCTION OU DE CREATION DES TITRES
Mission Locale	Insertion professionnelle - Social Emploi - Formations	Voir avec la conseillère	05.58.73.76.38 ou 05.58.90.93.93 (Dax)
Mutualité Sociale Agricole (MSA) - service social	Santé - Famille - Retraite	Tous les VENDREDIS matin	Assistance internet : 05.56.01.98.82 Rdv avec conseiller en protection sociale : 05.58.03.16.16 Assistante sociale : 05.59.80.98.99 Dossier entreprise ou exploitant : 05.58.06.54.54 Dossier personnel : 05.58.06.55.00
Pôle emploi conseillère accompagnement global	Insertion professionnelle - Social Emploi - Formations	Voir avec son conseiller	3949
Pôle emploi conseillère jeunes	Insertion professionnelle Emploi - Formations	3ème MERCREDI matin + 1er LUNDI après-midi sur rdv	3949
Pôle emploi accompagnement vers l'emploi	Insertion professionnelle Emploi - Formations	1er et 3ème mercredi après-midi 13h30-16h	Sans rdv
Le Relais saisonnier d'Orthe	Social - Emploi	Tous les matins	Julie Fialip - relais.saisonnier@gmail.com
SOLIHA	Rénovation - Logement	A confirmer	05.58.90.17.87
Solutions mobilité	Mobilité - Insertion	Tous les LUNDIS et MARDIS	S'adresser aux partenaires de l'insertion sociale et professionnelle avec qui vous êtes déjà en lien : Mission Locale, Pôle Emploi, Conseil départemental (centres médico-sociaux, RSA), CAF, Cap Emploi, structures d'insertion
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)	Insertion Professionnelle - Social	MERCREDI tous les 15 jours	05.58.05.00.20
UDAF	Micro-crédit	Sur rendez-vous	Contacter France Services

Le SITCOM

A partir du 1er février 2022, bonne nouvelle, le tri sélectif des déchets se simplifie

A partir du 1er février, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans les conteneurs de tri : emballages en verre, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique et en métal. Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut être déposé dans les conteneurs de tri.

Désormais plus de doute, tous les emballages se trient !

Le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus.

Jusqu'à présent, en côte sud des Landes, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons. L'extension des consignes de tri consiste aujourd'hui à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le conteneur de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots et barquettes.

Vous pourrez aussi trier encore plus d'emballages en métal.

En plus des boîtes de conserve, bidons, aérosols et canettes en métal, vous pouvez maintenant jeter dans votre conteneur de tri tous les petits emballages métalliques. Il s'agit d'emballages comme les capsules de café, les tubes de crèmes, les plaquettes de médicaments, les opercules ...

Le plus : Le tri est simplifié !

Aujourd'hui : 5 FLUX

- 1. Bouteilles et flaconnages en plastique,
- 2. Emballages métalliques,
- 3. Briques alimentaires et cartonnettes,
- 4. Papier,
- 5. Verre.

A partir du 1er février 2022 : 3 FLUX

Entre le 3 et le 7 janvier 2022

Le Sitcom Côte sud des Landes, Syndicat en charge de la gestion des déchets sur le territoire, distribue dans votre boîte aux lettres une publication dédiée à ces changements : Sitcom infos N°29, qui sera accompagnée d'un MEMO-TRI et d'un GUIDE DU TRI.

Plus de renseignements sur www.sitcom40.fr

Informations pratiques

Mairie 05 58 57 80 53
Secrétariat ouvert au public tous les matins, du lundi au samedi, de 9h15 à 12h15.

Renseignements, démarches administratives, informations, sur www.saintlonlesmines.fr

Rencontre avec M. le Maire ou les élus : sur rendez-vous.

Agence Postale 05 58 57 80 40
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30. Le samedi de 9h à 12h.

Ordures ménagères
Passage du camion ramasseur le mercredi ou le jeudi selon les quartiers. Merci de privilégier le dépôt en point tri, moins coûteux. Les conteneurs spécifiques de ces points tri sont installés au dépôt de Matelot et à la CUMA, route Barrat Hargou.

Corps durs et encombrants
Déchetterie d'Orthevielle : 3480 route de Dax, les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.
Déchetterie de Peyrehorade : route de Cagnotte, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Assistantes maternelles agréées
COQUET Michèle 07 60 06 37 79
FAINTRENIE Caroline 05 58 97 50 27
LARROUDÉ Stéphanie 06 83 50 17 45
POURTEAU Aurélie 07 70 02 11 86
RODDE Emmanuelle 06 07 63 46 07

Nouveaux Saint-Lonnais
Merci de passer à la Mairie pour prendre contact afin de faciliter des diverses démarches administratives.

Démarches administratives

Numéros de téléphones utiles

Aide-ménagère, téléalarme 05 58 57 80 53
Assistante sociale 05 58 41 08 98
CCAS Solidarité 05 58 57 80 53
Ecole de musique 05 58 77 10 00
Ecole maternelle 05 58 57 69 75
Ecole primaire publique 05 58 57 83 08
Secours populaire 05 58 56 11 12
Enfance maltraitée 119
Femmes Violences
Ecoute Aide aux victimes 39 19
Aide aux victimes 116 006

Défibrillateurs

Où trouver des défibrillateurs cardiaques automatiques sur la commune ?
Des vies peuvent être sauvées grâce à ces appareils simples à faire fonctionner, permettant aux habitants de réaliser immédiatement les gestes qui sauvent, en attendant le SAMU ou les pompiers.

Il en existe 4 sur notre commune
3 défibrillateurs sont actuellement implantés dans les lieux publics, dans un boitier de protection, accessibles à tous en cas de besoin, à partir du domaine public.
- à la mairie,
- à l'école
- au Mur à gauche
- 1 défibrillateur est également implanté à la pharmacie, 20 chemin du Herrou.

Délivrance des titres et documents officiels

Délivrance des titres

Les démarches de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.

Sur quels sites réaliser une démarche en ligne ?

- www.demarches.interieur.gouv.fr (site internet du Ministère de l'Intérieur)
- www.service-public.fr
- Site internet de chaque préfecture
- www.ants.gouv.fr (site internet de l'Agence Nationale des titres sécurisés)

Comment accéder à la télé-procédure ?

- Depuis le domicile, via internet avec votre ordinateur votre tablette ou votre Smartphone,
- Chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles),
- Depuis un point numérique, situé en préfecture ou sous-préfecture,
- Dans un espace numérique, chez les partenaires du Ministère de l'Intérieur, telles que les mairies, les associations, etc...

Plus d'informations sur www.demarches.interieur.gouv.fr

Quelles démarches effectuer en ligne ?

Carte nationale d'identité (CNI) ou passeport

- Préparation des formulaires pour une première demande ou un renouvellement.
- Achat de timbres dématérialisés.

Que faire ? En cas de perte ou de vol de ma CNI ou de mon passeport :

- Acheter un timbre dématérialisé sur https://timbres.impots.gouv.fr
- Remplir son formulaire de pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr
- Se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes DR, liste disponible sur le site www.ants.gouv.fr
- Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr

Permis de conduire

- Demande de titre en cas de vol, perte, détérioration,
- Expiration de sa durée de validité,
- Renouvellement du permis poid lourds,
- Réussite à l'examen du permis de conduire (1er permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation),
- Validation de titre ou diplôme professionnel, Conversion de brevet militaire,
- Déménagement,
- Changement de nom à la suite d'un mariage.

Que faire ? Remplir son formulaire de demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr

En cas de déménagement ou de changement de nom, il n'y a pas obligation de faire une demande de changement.

Carte grise

- Duplicata en cas de perte, vol ou détérioration,
- Déclaration de cession en ligne (uniquement entre particulier),
- Changement de titulaire,
- Changement d'adresse,
- Certificat de non-gage.

Que faire ? Remplir son formulaire de pré-demande ou de demande en ligne sur www.ants.gouv.fr Suivre l'avancement du dossier sur www.ants.gouv.fr

Que faire si vous rencontrez une difficulté ?

- Recourir aux informations sur le site internet www.demarches.interieur.gouv.fr, foire aux questions (FAQ), tutoriels vidéos, etc.
- Vous faire assister par un médiateur au niveau d'un point numérique en Préfecture, Sous-Préfecture, Mairie.

Extrait de naissance :

- S'adresser à la **mairie du lieu de naissance**. Français nés à l'étranger au ministère des Affaires Etrangères et Européennes (Service Central de l'Etat-civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9).
- Indiquer date de naissance ; nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ; prénoms **Gratuit :** Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Extrait de mariage et acte de décès :

- S'adresser à la **mairie du lieu de mariage ou de décès.**
- Indiquer : noms ; prénoms ; date du mariage ou du décès.
- **Gratuit:** Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Livret de famille :

- S'adresser à la mairie du lieu de domicile ou de mariage. Fournir l'état-civil du conjoint et des enfants **Gratuit** **En cas de perte :** fournir un certificat de perte (commissariat) **En cas de divorce :** l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

Certificat de vie

- S'adresser à la mairie du domicile **Gratuit**

Certificat d'hérédité

- Ne se fait plus en Mairie. Pour plus d'information se connecter sur « service-public.fr » « comment prouver sa qualité d'héritier ».

Certificat de nationalité française :

- S'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance du domicile.

Carte nationale d'identité :

- Constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : 05 58 73 60 20). *Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer.*

1ère demande et renouvellement, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an et pour une 1ère demande un acte intégral de naissance de moins de 3 mois **Gratuit** sauf en cas de perte ou vol : fournir un certificat de perte (délivré en mairie) ou de vol (délivré par la gendarmerie ou la police) et un timbre fiscal de 25 €.

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans : les cartes d'identité délivrées à partir du 01/01/2004 sont valables 15 ans ; les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valables 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Pour voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur : www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

Passeport :

Constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : 05 58 73 60 20). Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer.

1ère demande, fournir 1 seule photo d'identité, 1 justificatif de domicile de moins d'un an et 1 timbre fiscal, la carte d'identité ou un acte intégral de naissance.

En cas de renouvellement, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an. 86 € pour un majeur 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Pour les mineurs, fournir une copie de la carte d'identité du représentant légal et le livret de famille.

Extrait de casier judiciaire :

S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire : 107 rue du Landreau - 44079 NANTES Cedex 1 Ou demande en ligne : www.cjn.justice.gouv.fr fournir état-civil et adresse **Gratuit.**

Recensement militaire :

Le recensement en mairie est **obligatoire** dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Où s'adresser : soit par internet sur www.service.public.fr ou à la Mairie de votre domicile

L'attestation de recensement qui vous sera remise en mairie est obligatoire et vous sera demandée pour vous inscrire aux examens, permis de conduire et concours administratifs **Pièces à fournir :** carte d'identité et livret de famille.

Sortie du territoire pour les mineurs :

Se rendre sur : service-public.fr pour télécharger le formulaire à compléter (cerfa n° 15646*01) ou le demander en Mairie. **Attention** ce document est obligatoire pour tous les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale.

Etat civil 2021

Naissances

23/01/2021	Elena, Calyssa, Athéna ELLIN
29/01/2021	Camille DUCOUT
16/02/2021	Milhan, Alain, Jules GUELORGET
03/03/2021	Mathis, Arnaud GIRARD
25/04/2021	Alba, Lila, Marie DAUZON LEFEVRE
01/06/2021	Lina COTTET
02/06/2021	Julia DATCHARRY
04/06/2021	Louise PEYRILLE
05/07/2021	Panpi DARREMONT
15/08/2021	Léna LEBLANC
08/10/2021	Romy LESCASTEREYRES
12/10/2021	Macéo, Gaby, Esteban de SAINT DENIS
28/10/2021	Jonas, Luc, Laurent PAGANI
06/11/2021	François, Joseph, Pierre BUR
16/11/2021	Oihan BONHOURE

Mariages

02/07/2021	Victor MORAIS PINTO Emilie, Lou, Marie DA COSTA
14/08/2021	Yohann REBELO Gwendoline, Rose DE SOUSA SILVA
14/08/2021	Sylvain MATABOS Rémi, Kévin, Paul GAUD
19/08/2021	Loïc, Romain BIZOUARN Ludivine, Marie-France, Anne-Marie PLANCKE
30/10/2021	Alain HAYET Sylvie, Irène, Monique BONNICHON-DAUBINS
04/12/2021	Richard, Dudley HOLLANDS Manon, Faustine, Clémence ROUMENS

Décès

16/12/2020	Renée, Marguerite RABOUEL épouse GUITTON
21/01/2021	Marie Madeleine PEYRONNE épouse GUINARD
04/02/2021	Véronique WARK épouse MAYORAL
11/02/2021	Xavier Olivier DISCAZAUX
13/02/2021	Jeanne DOYHENARD épouse DELMAS-MARSALET
14/03/2021	Jeanne VIVENSANG épouse PIET
16/03/2021	Annick, Christiane, Marcelle, Paulette, Denise, ERMEL épouse HONORÉ
06/04/2021	Jacques LIBAT
19/04/2021	Valérie, Marie, Aline DEMOULIN-DEMOULINS de RIOLS
20/04/2021	Lucia, Anna LANGOUANERE veuve BARROUMES
08/05/2021	Auguste Gabriel DUFAU
10/05/2021	Marie-Suzanne LABESCAU épouse LAPLACE
28/05/2021	Jeanne, Paulette SOULU épouse LAHOUZE
31/05/2021	Marie LACUMY veuve SOULU
19/06/2021	Jean, Gilbert LART
29/06/2021	Pierre, Albert LUDVIG
15/07/2021	Henriette DARRESTIEU épouse MATABOS
20/07/2021	Adrienne LAMARQUE
23/08/2021	Jeanne LACUMY épouse GIBERT
12/11/2021	Jean, Charles, Raoul, Marie HATTON

Bulletin Municipal

Saint-Lon Les-Mines

Photos : DR / Freepik / Pixabay | **Directeur de la publication :** Roger LARRODÉ
Secrétariat de rédaction : Sophie ROBERT
Création : studio | **Impression :** Imprimerie Gutenberg
Dépôt légal à parution | ISSN 2725-8416